

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Groupe Ayor :
une première pierre et
une transmission

LOT-ET-GARONNE

Recrutement :
Work&You mise sur
le savoir-être

PAYS BASQUE

Le golf de Chantaco au
temps de l'agroécologie

MYLÈNE
NIEDZIALKOWSKI

Béarn
Lumière sur la
manufacture
Georges



À la une

4 Lumière sur la manufacture Georges

Dordogne

10 Papeterie de Condat, choc sur toute la ligne

12 Groupe Ayor : une première pierre et une transmission

14 GBNA Santé bientôt propriétaire du groupe Francheville

15 Nouvelles brèves

Gironde

16 Chypre, l'île aux trésors

20 Nouvelles brèves

Landes

22 Le Comptoir des Échasses, du potager à l'assiette

24 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

26 Recrutement : Work&You mise sur le savoir-être

28 Cocon Cosmétiques, la beauté autrement

29 Marmande : Envi+ l'insertion par l'emploi

30 Nouvelles brèves

Béarn

34 Salon du Bourget, l'aéronautique voit vert

38 Nouvelles brèves

Pays basque

40 Le golf de Chantaco au temps de l'agroécologie

42 Œnotourisme, la Cave d'Irouléguy récompensée

43 DAB Motors intègre Peugeot Motocycles

44 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

46 La revanche des fruits invendus

48 Ovalie Tech, drop vers l'international

50 Novaddiive consacrée

51 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

54 Les maux de l'open space

Tendances Business

58 Managers et qualité de vie au travail

60 Internet et émission CO₂

62 Cinéma

65 Annonces Légales





MYLÈNE
NIEDZIALKOWSKI
créatrice de la marque Georges

Béarn
**Lumière sur la
manufacture
Georges**

Près de Navarrenx, le château de Méritein abrite désormais une manufacture où sont fabriqués à la main les objets imaginés par Mylène Niedzialkowski, créatrice de la marque Georges. Avec sa nouvelle collection Saïto, présentée il y a quelques semaines lors de la Design Week de Milan, la designeuse internationalement reconnue dit entamer « un nouveau cycle ».

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La Pale, le luminaire iconique de la marque française Georges, s'est hissée au rang des « incontournables » pour les amatrices et amateurs de décoration d'intérieur. Si on la retrouve chez des revendeurs du monde entier, qu'ils soient Australiens, Américains ou encore Allemands et bien entendu Français, c'est dans la campagne béarnaise que l'histoire de l'inévitable suspension a débuté et perdure. Celle de la Pale, mais aussi de la Pensée ou de la Palm, entre autres, du nom des lampes créées aux côtés de divers objets pour la maison par Mylène Niedzialkowski et fabriquées au sein de la manufacture Georges, au château de Méritein. Là, derrière les murs jaunes de cette vieille bâtisse du XIX^e siècle au charme suranné, plus de 20 personnes travaillent chaque jour avec minutie et savoir-faire pour donner vie aux aspirations de cette créatrice inspirée et inspirante.

PETITE-FILLE D'ARTISANS

Malgré le succès, rapide et incontesté, Mylène Niedzialkowski n'est pas de celle qui souhaite être mise en lumière, quand bien même son objet phare soit une lampe. Discrète, elle se dit portée par l'envie de créer avant toute autre chose, et c'est d'ailleurs ainsi que Georges est né. En 2010, alors qu'elle vient de devenir mère pour la première fois, la jeune femme décide de quitter son travail dans le social auprès de jeunes enfants pour se

tourner vers l'artisanat. Petite-fille d'artisans, on le lui avait pourtant déconseillé. Qu'importe, à tout juste 30 ans, l'envie « de redonner la parole à ses mains » refait surface. « J'ai suivi des cours à l'école des beaux-arts de Pau sur tout ce qui était techniques d'impression, gravure, linogravure, lithographie... », resitue-t-elle. « Je les ai tout de suite appliqués au tissu, qui est ma matière de prédilection. »

DES CRÉATIONS D'ABORD POUR LES ENFANTS

Mylène Niedzialkowski crée alors quelques objets pour enfants, dont une boîte à musique, un serre-livres et un futon en lin lavé, les met en ligne sur un blog « hyper artisanal ». Paola Noe, une curatrice italienne, remarque l'or au bout des doigts de la jeune femme et lui propose de la représenter sur son showroom, à la Design Week de Milan, en 2012. Leur collaboration durera jusqu'en 2016, jusqu'à ce que la créatrice souhaite changer de cap, seule à bord et sans agent. « J'ai souhaité ne plus me limiter à l'enfant », explique-t-elle. « J'ai voulu trouver une cohérence, me structurer et définir une image de marque et une véritable identité. »

DAME JEANNE PUIS LA PALE

L'univers « brut et artisanal » de Georges se précise alors, résumé comme « un espace de liberté et d'expérimentation, de délicatesse et de contrastes, de formes organiques, de couleurs d'une garrigue



© Georges / An L'Allemant





© Georges / An Lalemant

écrasée de soleil, mais aussi inspiré par l'architecture brutaliste et l'énergie de la ville ». Mylène Niedzialkowski souscrit un micro-crédit auprès de l'ADIE et expose au salon Maison et Objet, à Paris, en septembre 2016. Elle y fait voir ses quelques créations, dont sa Dame Jeanne fait de fils souples tressés en lieu et place du verre, qui séduit. Pendant cinq mois, la jeune femme en conçoit une dizaine par jour, seule depuis Sauveterre-de-Béarn où elle se trouve alors. Puis, en janvier 2017, arrive la consécration, presque sans prévenir : « j'ai lancé la Pale et l'engouement a été incroyable et très soudain ». Exposée pour la première fois sur le définitivement incontournable Salon Maison et Objet,

“ Le Covid a été la panacée pour nous : les gens ont pris le temps de se pencher sur leur intérieur et nous avons énormément travaillé ”

la suspension florale et aérienne à 8 pétales, faite de laiton, de rotin et de tissu, fait sensation : près de 300 pièces sont commandées rien que sur l'événement.

JUSQU'À 40 SALARIÉS

C'est le véritable tournant pour Georges : Mylène Niedzialkowski embauche une première personne, Dalila, aujourd'hui toujours à ses

côtés. Début 2018, elles sont neuf à lui prêter main forte et à produire une cinquantaine de pièces chaque semaine, à envoyer aux quatre coins du monde.

L'entreprise emménage dans l'ancien tabac presse de Sauveterre-de-Béarn, puis surgit le Covid, qui va venir lui aussi rebattre les cartes mais seulement pour le meilleur. « Ça a été la panacée

pour nous », avoue la designeuse. « Les gens ont pris le temps de se pencher sur leur intérieur et nous avons énormément travaillé. » Georges continue d'embaucher jusqu'à atteindre les 40 salariés au plus fort de l'activité. En juillet 2020, la marque s'installe au château de Méritein, qui cadre avec l'idée que se fait Mylène Niedzialkowski d'une manufacture « comme à la maison », loin du hangar aux murs blancs et sans âme.

JUSQU'À 700 OBJETS FABRIQUÉS CHAQUE MOIS

Aujourd'hui, maintenant que l'entreprise a trouvé un rythme de croisière post-covid, ils sont environ 25 à travailler à Méritein, où tout est centralisé depuis la fabrication jusqu'aux envois en passant par l'administration. Six autres personnes sont également salariées, qu'elles soient community manager, commerciale ou qu'elles tiennent boutique à Bayonne ou au showroom parisien.

CET ÉTÉ, LA MANUFACTURE OUVRE SES PORTES

Lorsque Mylène Niedzialkowski achète le château de Méritein en juillet 2020, elle a déjà pour idée d'ouvrir ses portes au public. En septembre dernier, la manufacture a participé aux Journées du Patrimoine, avec succès. Confortée, la créatrice a décidé de pérenniser ce concept à partir de cet été : les 1^{er} et 19 juillet, les 9 et 23 août, puis tous les premiers mercredis du mois à partir de septembre, la manufacture Georges accueillera les visiteurs durant toute la journée. Au programme (et sans réservation) : visite des ateliers et découverte de la marque.



Si la Pale est toujours le produit phare de la marque, Georges propose une gamme très vaste d'objets, parmi lesquels la dernière suspension nommée Pensée ou encore de la vaisselle en grès, en passant par des bougies ou encore des claustras. Actuellement, entre

600 et 700 objets sortent chaque mois de la manufacture, à destination de la France pour moitié, et de l'étranger pour l'autre moitié.

SAÏTO, DES OBJETS D'ART

Malgré cette diversification, nécessaire, Mylène Niedzialkowski

ne s'arrête pas là. Toujours motivée par le processus de création, elle vient de dévoiler une nouvelle collection lors de la Design Week de Milan, en avril dernier : « Je suis inspirée du peintre et graveur japonais Kiyoshi Saïto, qui faisait de la linogravure avec beaucoup d'aplats. J'aime ses couleurs assez franches, mais également ses noirs et ses gris japonais et j'ai voulu faire quelque chose autour de celles-ci, qui sont si différentes des nôtres ». Avec cette dizaine de pièces, dont une table basse en grès et acier ou encore des modules de séparateurs de pièces en résine et métal, Mylène Niedzialkowski prend une nouvelle direction en rupture avec l'univers habituel de Georges.

“ Si la Pale est toujours le produit phare de la marque, Georges propose une gamme très vaste d'objets parmi lesquels la dernière suspension nommée Pensée ”



UN SOURÇAGE LOCAL

En 2010, alors qu'elle crée ses tout premiers objets, Mylène Niedzialkowski se source localement, jusqu'à se fournir à l'Emmaüs de Lescar pour ses futons.

Aujourd'hui encore, sa ligne de conduite n'a pas vraiment changé. Georges favorise les circuits courts, lorsque cela est possible, et valorise le produit brut. Ainsi, entre autres, le laiton est français, le rotin sans artifice, les propositions olfactives créées à base d'huiles essentielles biologiques certifiées Ecocert et les teintures issues de pigments naturels.



“ Actuellement, 25 personnes travaillent à Méritein, où tout est centralisé depuis la fabrication jusqu'aux envois ”

UN NOUVEAU CYCLE

« Nous voulions montrer que Georges, c'est aussi ça », sourit la créatrice, qui, avec Saïto, nourrit l'ambition de toucher une autre clientèle : « Nous avons désormais deux propositions. D'un côté ce que j'appelle les objets de prêt à poser et de l'autre des objets de galerie, des objets d'art ». Ainsi, quand une lampe de la marque coûte en

moyenne entre 300 et 400 euros, le bas-relief de la collection Saïto s'affiche à 20 000 € : un parti pris choisi, que la créatrice définit comme « un nouveau cycle ». Une manière pour Mylène Niedzialkowski d'aller là où on ne l'attendait pas, portée par ce même instinct qui, il y a une poignée d'années, a propulsé une petite marque béarnaise dans la cour des très grands. ■

Papeterie de Condat **Choc** sur toute la ligne

Au moment où un groupe florissant posait une nouvelle pierre de son évolution dans l'agglomération de Périgueux (lire page 12), le Terrassonnais recevait pour la Papeterie de Condat la nouvelle qu'il redoutait : Lecta y ferme sa ligne de papier couché.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Tous craignaient cette annonce, après plusieurs mises à l'arrêt et chômage partiel depuis l'automne dernier, le coût de l'énergie s'ajoutant aux baisses de commandes. C'est par un communiqué que Lecta a annoncé, le 20 juin, « un projet de cessation de la production de papier couché deux faces de l'usine de Condat pour concentrer son savoir-faire et ses ressources sur la ligne 8 dédiée à la production de papiers spéciaux ».

FOCUS SUR LA GLASSINE

La ligne 4 de Condat, au Lardin-Saint-Lazare, est victime de la forte baisse du marché des papiers graphiques dont elle était la première unité française de production, en chiffre d'affaires. La réorientation amorcée depuis 2020 vers les papiers spéciaux sur la ligne 8 monte progressivement en puissance, Lecta prévoyant de concentrer « le savoir-faire et les ressources de l'usine » sur la glassine (papier cristal) et le papier couché une face, reconversion liée à un plan d'investissement soutenu par de l'argent public.

Le préfet de Dordogne, qui prend acte de cette décision inscrite « dans le contexte actuel de décroissance du marché du papier couché au niveau mondial », rappelle d'ailleurs « qu'aux côtés des collectivités locales, l'État a accompagné ces dernières années la moderni-

sation de Condat en Dordogne : ce sont en effet les financements mobilisés par le groupe Lecta, soutenus par les pouvoirs publics, qui permettent aujourd'hui le maintien sur le site d'une activité industrielle autour du papier de spécialité ».

UNE COMPÉTITIVITÉ QUI TOURNE COURT

Lecta rappelle investir « actuellement dans une chaudière biomasse (CSR) – opérationnelle d'ici mi-2024 – afin de réduire considérablement les coûts énergétiques ainsi que l'empreinte carbone de l'usine ». Une décarbonation massive qui doit baisser de deux tiers les émissions de CO₂ « et redonner de la compétitivité au site », était-il annoncé en février 2020 lors de la visite d'Agnès Pannier-Runacher, alors secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et d'Alain Rousset, président de Région, pour saluer « ce premier dossier qui associe retournement économique et transition écologique à ce niveau d'exigence ». Alors qu'une dette de 400 M€, notamment auprès de l'État, était effacée avec l'arrivée de nouveaux actionnaires, l'investissement réalisé portait sur plus de 90 M€, l'État étant le principal contributeur dans cette restructuration et y ajoutant 14 M€ via l'Ademe. Un prêt exceptionnel de 19 M€ sans intérêt de la Région venait en plus d'un engagement sur le plan de formation du personnel.

IMPACT SOCIAL DANS LA VALLÉE VÉZÈRE

Le groupe indique qu'un « projet de réorganisation a été annoncé aux représentants du personnel, qui seront consultés à ce sujet ». De son côté, l'État veillera « à l'accompagnement des salariés et à l'application des procédures qui encadrent la réduction d'effectifs annoncée par l'arrêt de la ligne 4, en particulier au titre des obligations qui s'imposeront au groupe Lecta en matière sociale et pour la revitalisation du territoire ».

Si Lecta « s'engage à minimiser les conséquences sociales du projet de cessation de l'activité de la ligne 4 », avec « des réunions d'information/consultation avec ses représentants du personnel », cette secousse chez le plus important employeur privé du département (sur 410 salariés, combien perdront leur poste ? Il est question de plus de 180 suppressions) fait trembler tout le bassin d'emploi et l'économie locale qu'il alimente à travers les services, les commerces et bien sûr les sous-traitants, c'est-à-dire plus de 2 000 personnes. « L'État attire l'attention de l'entreprise afin de les accompagner au mieux dans une transition ou adaptation de leurs activités », le préfet rencontrant bientôt les représentants des salariés et les élus locaux concernés. ■

“ Cette secousse chez le plus important employeur privé du département fait trembler tout le bassin d'emploi et l'économie locale qu'il alimente ”



Groupe Ayor. Une première pierre et une transmission

Lors de la pose de première pierre du nouveau centre logistique du groupe Ayor, ce 20 juin à Marsac-sur-l'Isle, Raymond Hammel a officiellement passé le relais à son fils Mikael qui devient président de l'ETI familiale.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

« C'est une étape importante dans notre histoire, le trait d'union entre l'entreprise historique et celle du futur avec Ayor 4.0. » Et quand devant le personnel, les représentants du monde économique et les élus réunis, Raymond Hammel ajoute qu'elle marque aussi le passage d'une génération à l'autre, Mickael n'est pas moins ému en rappelant que c'est sur ce site, il y a 30 ans, que son père avait conduit son garçon de 6 ans pour visiter le chantier, un soir d'été. « Je m'y étais ouvert le bras et cette cicatrice est devenue le symbole d'un attachement charnel à cette entreprise. »

75 ANS D'AVENTURE ENTREPRENEURIALE

La société Hammel (rebaptisé le groupe Ayor en 2018), c'est d'abord une histoire : celle de l'arrivée à Périgueux de Rolph en 1939 avec les réfugiés strasbourgeois. Il avait choisi de rester dans ce Périgord qui avait accueilli et protégé sa famille, ouvrant une quincaillerie près de la cathédrale, puis une robinetterie dans les locaux de la rue E.-Guillier où Raymond Hammel a ouvert l'incubateur H24 en 2019.

L'entreprise fut parmi les premières à s'installer dans le parc d'activités Péri-Ouest, à Marsac-sur-l'Isle, où elle poursuit son développement dans plusieurs bâtiments près du centre de tri postal. Un ancien entrepôt de 1 500 m² qui abritait déjà une partie de la logistique



“ Pour rester compétitif, il faut se réinventer avec de nouvelles technologies et méthodes de travail ”



RAYMOND ET
MICKAEL HAMMEL

RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS DU MARCHÉ

Ce projet, préparé depuis deux ans en lien avec les équipes logistiques pour concevoir le bâtiment et le nouveau dispositif de gestion automatisé, en fera « un bijou technologique ». De quoi viser « l'excellence opérationnelle » dans le cadre du développement stratégique du groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros en 2022. Avec lui, des recrutements et des formations sont prévus pour s'adapter à de nouveaux métiers liés à la maintenance et à l'informatique.

Raymond et Mickael Hammel, qui ont fait prospérer cette ETI à l'international, en Europe et en Asie, savent que « pour rester compétitif, il faut se réinventer avec de nouvelles technologies et méthodes de travail, dans le respect de l'environnement ». Le représentant du préfet, qui salue l'audace et la prise de risque que cela suppose, rappelle le soutien de l'État, 600 000 euros apportés au rebond d'après Covid dans le cadre du plan de relance. Andréa Brouille, vice-présidente de la Région chargée du Développement économique et de l'Innovation, note cette étape majeure pour « ce groupe passé du métier de la distribution au stade industriel en innovant au rythme d'une vingtaine de produits par an ». Ce renforcement de la chaîne de valeur en France « est une stratégie payante à l'heure où nous rencontrons des difficultés d'approvisionnement ». Et ce modèle de diversification économique reste à capital familial.



— réorganisée le temps des travaux — a fait place nette pour la construction d'un centre logistique de 4 500 m², attendu pour février prochain et opérationnel avant l'été 2024. « Il serait bon que d'autres prennent exemple, à Péri-Ouest, et essaient au moins de rénover leurs façades », remarque le maire.

Le groupe fait ici du neuf sur du vieux avec le concours d'un partenaire local, Agema (Boulazac-Isle-Manoire), sans nouvelle artificialisation des sols, comme c'est aussi le cas à Saint-Martial d'Artenset pour son centre de stockage qui investira d'ici la fin d'année une partie des locaux des menuiseries Grégoire, liquidées il y a un an.

D'autres intentions environnementales suivent : auto-consommation d'énergie, photovoltaïque, réduction des emballages... Ce groupe « allié d'un habitat plus durable dans la gestion de l'eau » s'applique à lui-même ce qu'il réalise pour ses clients.

BIENTÔT DEUX GO STORE À BORDEAUX

L'attachement historique qui unit à jamais ce groupe au Périgord continue de dérouler les plans d'investissement sur place, même si Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, rappelle « qu'il serait parti si des solutions n'avaient pas été trouvées lorsqu'il s'est trouvé à l'étroit à Marsac : le résultat est là ».

15 M€ sont investis sur ce nouveau bâtiment, c'est-à-dire surtout sur son système de préparation automatisé goods-to-person qui devrait améliorer les conditions de travail des 200 salariés sur le site (sur un effectif de 400 au total) en amenant le produit jusqu'à eux. « La capacité de production sera multipliée par six. » Les 20 000 références disponibles en moins de 24 h sont là pour satisfaire les professionnels du bâtiment, souvent en attente de solutions d'urgence. Ce à quoi répond aussi le Go Store (LVE n° 2542), qui séduit de nouveaux clients. Au premier concept installé à Périgueux va s'ajouter celui d'Eysines (Gironde) cet automne, puis de Lyon, et un modèle city dans Bordeaux, à la rentrée. ■

GBNA Santé

bientôt propriétaire du groupe Francheville

Le groupe familial de cliniques privées, fondé à Bordeaux (Gironde), s'est porté acquéreur du groupe Francheville Périgord Santé. Ses trois établissements rejoindront le giron de GBNA Santé (groupe Bordeaux Nord Aquitaine).

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

GBNA Santé (premier groupe privé du secteur Médecine-Chirurgie-Obstétrique en Gironde, deuxième en Nouvelle-Aquitaine) annonce avoir signé un contrat de cession pour le rachat du groupe Francheville Périgord Santé d'ici à la fin de cet été. Il porte sur l'intégration des trois établissements périgourds : l'Hôpital Privé Francheville* (rénové ces dernières années avec un service d'urgences ultra-moderne, ouvert 24 h/24, 7j/7, un plateau technique optimisé et de nouveaux blocs opératoires, un service d'imagerie diagnostique et interventionnelle) ; le SMR La Lande Rééducation et le centre de soins en psychogériatrie Le Verger des Balans (spécialisé dans l'accueil de patients atteints de la maladie d'Alzheimer).

Cette acquisition reposerait sur « une augmentation de capital apportée par les deux fonds d'investissement qui (l')accompagnent depuis 2021 : UI Investissement et Geneo Capital Entrepreneur », la famille Guichard restant majoritaire.

UNE OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉS

De quoi conforter GBNA Santé, fondé en 1967, comme groupe hospitalier de référence dans la région

avec 3 000 salariés et 650 praticiens libéraux, en poursuivant sa stratégie de développement d'un réseau de soins diversifié et de haut niveau d'expertises. Le groupe s'est déjà enrichi de l'acquisition de la Polyclinique Pau Pyrénées en 2020 et de la Polyclinique de Grand Cognac en 2022, qui s'ajoutent au socle girondin : Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, Polyclinique Bordeaux Rive-Droite, Nouvelle Clinique Bel-Air, Clinique Ophtalmologique ORL Thiers, Polyclinique Bordeaux Caudéran, Ehpad Le Parc du Béquet, Clinique d'Arcachon.

François et Pierre Guichard, présidents, et Philippe Cruette, directeur général, se disent soucieux « d'assurer une continuité de l'ensemble des activités et le maintien de tous les emplois », en collaborant avec les acteurs de santé du territoire pour accroître l'offre de soins à la population de Dordogne. ■



*650 salariés, 100 praticiens médecins et chirurgiens, 35 000 hospitalisations complètes et 13 500 ambulatoires, 14 000 passages aux urgences, 47 000 séances de dialyse, 7 500 séances de chimiothérapie et radiothérapie



Périgueux
**NOUVELLE APPROCHE
DES GESTES QUI SAUVENT**

Dans le cadre de la semaine de la Qualité de Vie au travail, le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne a proposé un atelier en réalité virtuelle sur les gestes qui sauvent, en lien avec le Medef Périgord et la start-up Flex. Les chefs d'entreprise, salariés et responsables RH ont (re)découvert les bons réflexes face à une personne inconsciente sur le lieu de travail ou dans la vie personnelle. Cette expérience immersive, avec casque, leur a permis de pratiquer sur un mannequin de secourisme connecté les gestes de premier secours (massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur) à connaître pour sauver des vies. D'après la Croix Rouge, seulement 40 % des Français sont formés à ce premier secours. « Les attentes des collaborateurs évoluent et on attend désormais de son employeur qu'il s'engage sur ces thématiques », explique Rosa Nait Saada, directrice de Flex. Pour Philippe François, président du Service, « ce *serious game* met en lumière l'importance de ces gestes pour sauver des vies ».

© SPST24-19

Agonac
**LANCEMENT DES
MARCHÉS DE
PRODUCTEURS DE PAYS**

La saison des Marchés des Producteurs de Pays commence samedi 1^{er} juillet à midi à Agonac, dans le cadre d'animations sportives Terre de Jeux 2024. Ce rendez-vous estival proposé par la Chambre d'agriculture sur plus de 30 sites donne l'occasion de consommer des produits fermiers et de saison. Cette marque regroupe plus de 170 producteurs en Dordogne : les marchés organisés en matinée permettent aux visiteurs de faire leurs achats fermiers ; et le midi ou en soirée, ils peuvent se restaurer dans une ambiance festive. Les agriculteurs exposants s'adaptent aux nouvelles tendances de consommation, avec accras au lait de chèvre, nems de canard et bowls, sans négliger les classiques entrecôtes, magrets de canard, crêpes et omelettes. Tous les marchés sur dordogne.chambre-agriculture.fr.



© Shutterstock

Chypre **L'île** aux trésors

Depuis début avril, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac est relié à Paphos (à l'ouest de l'île de Chypre) à raison de deux vols directs par semaine opérés par Ryanair. L'engouement est grandissant pour cette destination riche de sites et de paysages à couper le souffle, au plus près de l'Orient... Consule de Chypre à Bordeaux depuis 2016, Eva Michaeloudes-Montarnier nous explique pourquoi il faut absolument (re)découvrir Chypre, son fort potentiel touristique grand public et affaires.

Par Vincent ROUSSET

La Vie Économique : En tant que consule de Chypre à Bordeaux, vous avez beaucoup œuvré pour la création de cette ligne directe : quel est votre sentiment aujourd'hui ?

Eva Michaeloudes-Montarnier : « Ces vols directs facilitent la vie ! Auparavant, il fallait au minimum une bonne journée de voyage si ce n'était plus avec les attentes pour les correspondances. C'est donc pour moi une énorme satisfaction de voir l'aboutissement de ce travail entre l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, et divers ministères de Chypre, en particulier ceux du Tourisme et des Infrastructures. Aussi nous nous employons à faire en sorte que la ligne devienne pérenne. »

LVE : Quels sont les premiers résultats de fréquentation de cette ligne : sont-ils encourageants ? Pensez-vous que cette ligne pour le moment saisonnière deviendra régulière ?

E. M.-M. : « Lorsque la rotation est devenue bihebdomadaire, départ les mardis et les samedis, l'aéroport de

Bordeaux m'a indiqué que tous les vols étaient pleins. Nous espérons que la fréquentation se maintiendra au-delà de l'effet de nouveauté et de découverte. »

LVE : Que diriez-vous aux Bordelais et Néo-Aquitains pour les inciter à découvrir votre île ? Paysages magnifiques ? Hospitalité des Chypriotes ? Gastronomie savoureuse ? Climat agréable ?

E. M.-M. : « Chypre est un concentré. Bien sûr la destination plage est présente, les sites de baignade sont nombreux et l'offre hôtelière très diversifiée et de très haut niveau ! Cependant il ne faut pas oublier la montagne et le massif du Troodos en arrière-pays qui offre des paysages inoubliables qui nous dépayseront.

Pour les amateurs d'histoire et d'archéologie, l'île offre une grande densité et une grande variété de sites et de musées allant de la Préhistoire à la période moderne. Chypre recèle un nombre fabuleux d'églises, classées au patrimoine mondial de l'Unesco, qui ont conservé leurs



EVA MICHAELOUDES-
 MONTARNIER
 consule de Chypre à Bordeaux

peintures murales avec des fonds bleus lapis lazuli profonds en particulier de l'époque des Comnènes (époque byzantine) et vert d'eau à la Renaissance. Chypre fut aussi un royaume latin français gouverné par les Lusignan originaires de la cité poitevine éponyme. Les constructions laissées par les Francs y sont aussi légion dont deux cathédrales gothiques qui ont vu le sacre des rois de Chypre, à Nicosie, et de Jérusalem, à Famagouste.

Autre aspect important, le climat est plutôt doux et l'île se laisse parcourir en toutes saisons mais le printemps est tout de même la meilleure période et offre une palette chromatique stupéfiante. »

LVE : Si vous deviez nous mentionner vos sites remarquables préférés de Chypre ?

E. M.-M. : « Pour la baignade, les plages de Limassol, Larnaca, Paphos et Ayia-Napa sont un régal. Bien sûr nous n'oublions pas nos plages de sable et d'eau turquoise de Famagouste qui se trouvent malheureusement dans la zone occupée (par la Turquie depuis 1974)

“ Chypre est un concentré. Bien sûr la destination plage est présente avec de nombreux sites de baignades. Mais il ne faut pas oublier la montagne et le massif du Troodos qui offre des paysages inoubliables ”

à l'est de l'île. Le Troodos est un must surtout lors des fortes chaleurs de l'été. C'est sur ses contreforts que l'on peut apprécier son vignoble et ses vergers mais aussi ses



forêts de pins et de cèdres. Il y a également nos monastères orthodoxes, nichés dans la montagne, celui de Kykkos est à visiter absolument. »

LVE : Autre richesse culturelle de Chypre : le vin !

E. M.-M. : « En effet, Chypre est le pays où la production viticole remonte le plus haut dans le temps. Les vins de Chypre ont toujours été les plus fameux, bien avant l'Antiquité jusqu'à nos jours. Le commandaria, vin sucré (AOP), doit son nom aux commanderies templières et hospitalières. »

LVE : Au-delà de l'ouverture de cette liaison aérienne Bordeaux-Chypre, quelles perspectives voyez-vous en termes de collaboration économique entre nos deux territoires ?

E. M.-M. : « Outre des liens historiques forts et anciens, la Nouvelle-Aquitaine et Chypre offrent beaucoup de complémentarités en ces temps de changement clima-

tique. Le vignoble chypriote a été considérablement restructuré et si sa production reste modeste, eu égard à la taille de l'île, de nouvelles technologies y ont été développées pour s'adapter aux goûts de la clientèle comme l'élimination des sulfates, les traitements végans, etc.

Avec un fort développement de la plaisance et la présence d'une clientèle fortunée, le domaine nautique offre de bonnes perspectives. La pisciculture a connu aussi un bon développement. Les sites sont encore nombreux à pouvoir être développés aussi bien en rivièrre qu'en mer. Des filières de production et de commercialisation pourraient tout à fait trouver leur place. Il y a aussi le domaine de la recherche et de l'innovation technologique où de nombreux partenariats avec des universités anglo-saxonnes et américaines trouvent divers champs d'application. Les starts-up néo-aquitaines y auraient tout à fait leur place. Ensuite il y a toute l'activité maritime. Chypre est le siège d'importantes compagnies de transports maritimes et de croisiéristes. »





“ Le champ gazier entre Israël, l'Égypte et Chypre est porteur d'espoir. Total ne s'y est pas trompé et exploite un secteur ”

LVE : Membre de la zone euro depuis 2008, Chypre affiche un réel dynamisme économique. En quoi l'île est-elle attractive pour les investisseurs ? Par une fiscalité compétitive ?

E. M.-M. : « Chypre est une place off-shore pour le Proche-Orient avec des conditions fiscales avantageuses (voir encadré). Nous avons de très nombreuses entreprises européennes qui ont leur siège à Chypre et qui commercent avec le Proche et le Moyen-Orient et au-delà. Le domaine des finances y est aussi très développé et les services en expertises juridiques et fiscales sont recherchés. L'île dispose d'un excellent réseau bancaire. Enfin le champ gazier entre Israël, l'Égypte et Chypre est porteur de beaucoup d'espoir. Total ne s'y est pas trompé et exploite un secteur. »

LVE : Au niveau géopolitique, Chypre a une localisation stratégique : diriez-vous que votre île ressent les tensions du monde et de quelle manière ?

E. M.-M. : « Il ne faut pas oublier que l'île est l'unique territoire de l'Union européenne occupé par la Turquie sur 40 % de son territoire. Malgré un fort apaisement et une ouverture des frontières, la présence turque reste une grave préoccupation et les espoirs de réunification restent faibles. Dans un passé récent, Chypre a développé des accords économiques et douaniers bilatéraux avec l'Ukraine et la Russie. Le conflit actuel y a malheureusement porté un coup d'arrêt. Ce vide

CHYPRE : UN PARADIS... FISCAL ?

C'est peut-être une petite île de 1 million d'habitants mais elle est en passe de devenir un géant pour les affaires en raison de son environnement fiscal particulièrement favorable.

Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, Chypre est rapidement devenue le pays de prédilection des hommes d'affaires internationaux. Le régime fiscal attractif, le cadre juridique et réglementaire solide du pays, une main-d'œuvre hautement qualifiée et un emplacement privilégié (juste au sud de la Turquie et à l'est de l'île grecque de Crète, à 80 km d'Israël) font que la création d'entreprises chypriotes connaît actuellement un nouvel essor.

Ainsi, les sociétés résidentes à Chypre peuvent bénéficier du taux extrêmement bas d'impôt sur les sociétés à 12,5 % et d'impôt de 0 % sur les dividendes perçus ainsi que 0 % de retenue à la source sur les paiements de dividendes. Il existe également une exonération d'impôt sur les bénéfices provenant de la vente de titres. De plus, aucun impôt sur les plus-values n'est payé sur le transfert de biens appartenant à une société chypriote à l'étranger. Chypre a signé des conventions de non-double-imposition avec 60 pays .

est aujourd'hui occupé par les Israéliens et les Arabes qui viennent aujourd'hui investir. Le champ gazier est prometteur mais il suscite aussi des convoitises notamment de la Turquie qui n'a pas de façade maritime. Le Proche-Orient reste très sensible : situation chaotique en Syrie, en Irak, en Libye, dans les territoires palestiniens voire en Égypte. La question des migrants reste très prégnante sur l'île. » ■



Nouvelle-Aquitaine **SEPT LAURÉATS DU FRENCH TECH 2030**

À l'occasion du salon Viva Tech, le gouvernement a présenté un nouveau dispositif d'accompagnement de start-ups, le FT 2030. Pendant un an, 125 start-ups vont recevoir un accompagnement financier et extra-financier de l'État pour accélérer leur développement. Sur le territoire néo-aquitain, les 7 heureuses élues sont : New Heat (Gironde) et ses systèmes de récupération de chaleur ; Materrup (Landes) et son ciment bas carbone ; Elixir Aircraft (Charente-Maritime) et ses avions légers ; Elicit Plant (Charente) et ses solutions contre le stress hydrique ; Toopi Organics (Gironde) et son procédé de recyclage de l'urine humaine en biosolutions ; TreeFrog Therapeutics (Gironde) et sa solution de thérapie cellulaire et Synapse Medicine (Gironde) et sa plateforme de prévention des risques médicamenteux.

Bordeaux **NIMBL'BOT LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS**

La start-up bordelaise, créée en 2018, qui développe des bras de robots destinés à l'inspection et la maintenance en milieux inaccessibles ou dangereux pour les humains, annonce une levée de fonds en amorçage de 2 millions d'euros. Réalisée auprès d'Ul Investissement, Irdi Capital Investissement et du fonds régional NACO (Nouvelle-Aquitaine co-investissement), elle sera complétée par des effets de levier qui porteront le tour de table à 4 millions d'euros courant juillet. Cette augmentation de capital doit permettre à la deeptech bordelaise de commencer l'industrialisation de ses premiers robots et ainsi entrer en phase de commercialisation. « Cette levée de fonds va nous permettre de fabriquer nos premiers robots de pré-série. Nous visons les 7 robots fabriqués d'ici mi-2024 en parallèle de l'obtention du marquage CE (...). Nous travaillons également sur l'intégration de nouvelles fonctionnalités, le maillage d'un solide réseau de fournisseurs et le renforcement de notre équipe », commente dans un communiqué Ludovic Dufau, président cofondateur de Nimbl'Bot.



Bordeaux
**VENTE HERMÈS
 EN FAVEUR DE LA
 FONDATION BERGONIÉ**

La maison Hermès et la Fondation Bergonié s'associent pour des ventes solidaires les dimanche 9, lundi 10 et mardi 11 juillet au Hangar 14. Accessoires de mode, foulards, chaussures, maroquinerie, vêtements homme ou femme seront proposés à des prix exceptionnels. Les bénéfices de cette opération seront reversés à la Fondation Bergonié afin de financer le projet Cancer Innovation Aquitaine, un programme favorisant l'accès des patients à des thérapies innovantes.



DELPHINE
 DETRIEUX



Gironde
UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Maître Delphine Detrieux, notaire à La Réole, a été élue présidente de la chambre des notaires lors de son assemblée générale, le mercredi 17 mai. Elle succède ainsi à Matthieu Vincens de Tapol.

Un nouveau bureau composé de 21 membres a été ainsi constitué, avec Sébastien Artaud, notaire à Bordeaux, en tant que vice-président. Leur mandat est de 2 ans.

Le Comptoir des Échasses du potager à l'assiette



Comme l'écologie, le restaurant a été conçu par les architectes Patrick Arotcharen et Julie Pimenta de Miranda

À Saubion, l'écologie**** Les Échasses a récemment inauguré son restaurant. Baptisée *Le Comptoir*, cette nouvelle table fait la part belle aux produits locaux, frais, de saison et à une cuisine authentique.

Par Isabelle TRANCOEN

« **J'** aime accueillir les gens, faire la cuisine pour les copains, les rassembler autour de grandes tablées », confie Thomas Le Thierry, fondateur en 2015 de l'écologie saubionnais. « Aux Échasses, dès le départ, l'envie de faire à manger pour les clients était là. On a commencé par proposer des planches de charcuterie, puis des choses un peu plus élaborées. Mais rapidement, j'ai eu envie d'une vraie cuisine qui me permettrait de cuisiner dans de bonnes conditions, de faire des conserves, du pain, des glaces, des confitures, des raviolis... » De ce désir est né *Le Comptoir* qui peut

accueillir une quinzaine de personnes autour de plats largement inspirés par le potager situé à seulement quelques mètres de la cuisine.

Car ce restaurant est avant tout animé par la conviction qu'il est nécessaire - primordial, même - de privilégier les produits locaux, biologiques, de saison, pour proposer une cuisine saine et savoureuse. « Notre potager est cultivé sans chimie », explique Thomas Le Thierry. « C'est important d'avoir un produit nickel dès le départ. On peut ainsi profiter de tout le fruit, sans gâchis. Par exemple, avec les agrumes que nous cultivons ici, nous pouvons manger la peau. Je prépare notamment des

citrons confits, ce qui n'est pas opportun avec des citrons qui ont été traités. » Véritablement nourricier, le potager des Échasses a permis de récolter l'an passé 1 500 kg de légumes et 1 500 kg de fruits. Une production qui profite aux clients du Comptoir toute l'année.

FAIT MAISON

Et ce que le potager ne produit pas, Thomas Le Thierry va le chercher au plus proche. Chez les producteurs locaux des Landes et du Pays basque. Ensuite, tout est préparé sur place. « Tout ce que nous pouvons faire nous-mêmes, nous le faisons », souligne le fondateur des Échasses. En cuisine, épaulé par Yaëlle, il coupe, détaille, assaisonne, mitonne, invente, mélange les saveurs et met en conserves. « C'est un moyen de conservation écologique car, contrairement à la congélation, il ne nécessite pas d'électricité », précise Thomas Le Thierry qui a été séduit par cette technique culinaire en accord avec ses valeurs.

Carottes au vinaigre, maquereau au vin blanc, rillettes, pickles, asperges, foie gras, confitures, les éta-gères se remplissent au fur et à mesure des saisons et des récoltes. Et rien ne se perd, raconte le propriétaire-cuisinier : « L'intelligence de la cuisine est précisément d'utiliser les deux faces d'un même produit : quand je prépare une île flottante, j'utilise le blanc et le jaune de l'œuf. Quand je propose une entrée avec des radis, je l'accompagne d'une soupe concoctée avec les fanes. Et les épiluchures finissent au compost. L'idée est de faire des boucles en donnant une utilité à l'ensemble d'un produit. Cela induit beaucoup de travail mais peu de dépenses. C'est une vraie forme d'écologie. »

UN CADRE UNIQUE

Cet amour du beau et du bon, Thomas Le Thierry ne le partage pas uniquement dans l'assiette. Ce passionné de design [il est président de la Fondation de l'École supérieure du design des Landes, NDLR] a en effet porté une attention particulière à l'architecture et à la décoration du Comptoir. Niché au cœur du domaine, dans un écrin de verdure d'une grande quiétude, le restaurant – comme les huit « modges » et le lodge familial – a été conçu par les architectes Patrick Arotcharen et Julie Pimenta de Miranda. Le bois et les grandes baies vitrées offrent aux clients un cadre apaisant et une vue imprenable sur une végétation foisonnante. À l'intérieur, aucun détail n'a été laissé au hasard. Mêlant savamment esthétique, utilité et durabilité, Thomas Le Thierry a fait appel à plusieurs artistes et artisans. À l'image de l'illustratrice Victoria Firth et de la céramiste Claire Schott, toutes deux installées dans la région, qui ont respectivement réalisé une fresque murale océanique et quelques pièces de vaisselle en grès. De quoi sublimer le menu unique servi le soir, sur réservation, au Comptoir des Échasses. ■

**Le Comptoir - 701 route de la Bruyère – Saubion
06 51 96 55 54**



**THOMAS
LE THIERRY**

Fondateur en 2015 de
l'écologie saubionnais

© Bernard Dugros



Des plats inspirés
par le potager situé
à quelques mètres
de la cuisine



Énergie CHANTIER EXEMPLAIRE POUR ENEDIS

Remplacer un poste de distribution sans couper l'électricité pour les usagers et en limitant l'impact sur l'environnement, c'est le pari qu'ont relevé Enedis, le Sydec et Equans à Pouillon. Fin mai, les trois opérateurs ont installé un poste de distribution provisoire, appelé « cabine mobile », afin de réaliser les travaux sans impacter les clients. Ce dispositif est d'autant plus intéressant qu'il fonctionne avec le réseau électrique et évite la pose de groupes électrogènes. Le chantier ayant duré huit jours, ce sont 6 720 litres de fuel qui n'ont pas été brûlés et donc 18 tonnes de CO₂ non rejetées. Enedis s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions de CO₂ d'ici 2025 et à atteindre la neutralité carbone en 2050.

© Enedis

Services à la personne 15 POSTES À POURVOIR À L'APEF CÔTE LANDAISE

Ouverte en septembre 2022 à Labenne, l'agence APEF Côte landaise se développe rapidement. Signe que les services d'aide à la personne sont très demandés, sa directrice, Claire Luciani, recherche 15 salariés pour renforcer son équipe. Les besoins se situent particulièrement sur les métiers d'intervenants terrain, comme auxiliaire de vie, assistant ménager, garde d'enfant et jardinier. « Les postes à pourvoir sont ouverts à tout type de profils : le débutant, le senior, celui qui cherche à se reconverter... Si l'expérience est valorisée, nous attachons énormément d'importance au savoir-être et aux valeurs. »

Candidatures : claire.luciani@apef.fr



© Shutterstock



Innovation
OLIVIER JAMMES
LANCE DRINK UP

Après Beer Up, son système de tireuse à bière avec remplissage par le fond du verre réutilisable, vendu à plus de 80 000 exemplaires depuis 2019, Olivier Jammes lance Drink Up. Cette tireuse portative grand public réfrigérée, Prix de l'innovation du Salon du brasseur de Nancy 2022, mise au point par cet ancien ingénieur mécanicien, permet de distribuer la bière ou tout autre boisson en pression, sans électricité. Pour parfaire l'ambiance des soirées d'été, l'appareil peut également être doté en option d'une enceinte bluetooth, intégrée au couvercle. À la tête de la société New Drink System (2 millions d'euros de chiffre d'affaires), à Saint-Vincent-de-Paul, l'inventeur envisage dans un second temps d'adapter le système aux bières artisanales en fût de 5 litres.



**OLIVIER
JAMMES**

© Bernard Dugros

© Drink Up

Carnet

François LOUSTAU est le futur directeur du pôle arts plastiques et visuels qui ouvrira à Labenne, en juin 2024. Commissaire d'exposition au sein de La Maison qu'il a créée en 2008, il a tissé des liens étroits avec le territoire, ses artistes et structures culturelles, notamment pour le parcours d'art contemporain Maxi, proposé chaque été par la commune. Pour ce nouvel espace culturel de 300 m² d'exposition, d'ateliers de création et d'espaces d'échange et de pratique, porté par la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, il souhaite à travers son action « englober, surprendre, optimiser et enchanter ».



© Dpt40

Recrutement Work&You mise sur le savoir-être

Créé en 2018, le cabinet de recrutement agenais Work&You fait aujourd'hui partie du top 50 des meilleures agences en France. En misant sur un travail approfondi des personnalités des demandeurs d'emploi, le cabinet affiche un taux de 92 % de réussite !

Par Mathieu DAL'ZOVO

En remontant le temps, il y a 5 ans en arrière, Nicolas D'Hooghe se revoit encore seul derrière son bureau en pleine campagne lot-et-garonnaise au moment de recevoir son 1^{er} candidat. Ayant bien grandi, son cabinet de recrutement est aujourd'hui implanté partout en France (Agen, Bordeaux, Toulouse, Paris, Lille, Lyon, Clermont-Ferrand, Biarritz, Montpellier, Nantes et Nancy) et réalise près de 500 recrutements par an pour plus de 400 entreprises, de la PME aux grands groupes internationaux.

Entré dans le top 50 des meilleurs cabinets de recrutement en France, Work&You s'est construit autour de valeurs fortes ancrées dans son ADN : « Nous sommes partis d'une feuille blanche avec l'envie de travailler sur la culture d'entreprise,



“ Nous prévoyons l'ouverture de 3 nouvelles agences cette année ”

des valeurs (dynamisme, innovation, recrutement prédictif) et surtout une attention particulière auprès des candidats. Nous prenons le temps pour trouver le meilleur profil en intervenant exclusivement sur des offres d'emploi en CDI », résume Nicolas D'Hooghe, fondateur de Work&You aujourd'hui sur le podium des agences en France ayant le plus d'avis positifs avec 450 commentaires en ligne.

SAVOIR-ÊTRE...

Parmi les valeurs affichées par le cabinet agenais, le recrutement prédictif répond parfaitement aux tendances actuelles d'un marché du travail marqué par les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs d'activité. Partant d'un constat, « on recrute sur des compétences mais on licencie pour des problèmes de comportement », Work&You a donc mis l'accent sur



NICOLAS D'HOOGHE
créateur de Work&You

tembre 2023 à Agen, Work&You veut développer ce type d'opérations sur l'ensemble de son réseau après avoir organisé une première édition à Bordeaux le jeudi 22 juin. « Nous envisageons de créer une agence événementielle spécialisée dans l'emploi pour développer ce type d'offres en France. En parallèle, nous prévoyons l'ouverture de 3 nouvelles agences cette année », ajoute le fondateur de Work&You.

SALARIÉS-ASSOCIÉS

Si Nicolas d'Hooghe est à l'origine de la réussite de Work&You, après une longue expérience dans le recrutement au sein d'un réseau national, ce dernier a su réunir une équipe aujourd'hui composée de 30 collaborateurs. « Nous ne cherchons pas de l'ultra-croissance mais plutôt un développement sur le long terme avec des collaborateurs pleinement intégrés à nos projets », précise le responsable de Work&You. Soucieux du bien-être des ses salariés, Nicolas D'Hooghe a ainsi proposé à 3 de ses salariés historiques d'entrer au capital de l'entreprise afin de « grandir ensemble ». Intervenant dans tous les secteurs d'activités (même si 70 % concernent les secteurs phares comme le BTP, l'agroalimentaire, la distribution ou l'informatique), Work&You accompagne plus de 400 entreprises dans toute la France et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 M€ en 2023, contre 2,1 M€ en 2022. Dans un marché de l'emploi très complexe, les valeurs du cabinet agenais apportent des solutions concrètes aux problèmes de recrutement des entreprises. ■

FORMATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Si le recrutement représente 90 % de l'activité de Work&You, le cabinet agenais s'est également lancé dans la formation (8 % de l'activité) et l'événementiel autour de l'emploi. C'est après avoir proposé des formations axées sur le commerce à ses équipes, que Nicolas d'Hooghe a eu l'idée de les développer auprès de ses clients entrepreneurs. « Étant au cœur du recrutement, nous avons constaté que les chefs d'entreprises manquaient de solutions face notamment à la nouvelle génération. De par notre expérience entre l'offre et la demande d'emploi, nous avons lancé des formations, avec la certification qualiopi, sur la RH, la marque employeur, l'intégration, la fidélisation, les entretiens professionnels... afin de sensibiliser et d'accompagner les entreprises. » Également organisateur de l'événement « Recrute-moi si peux », un salon de l'emploi où les candidats peuvent venir sans CV et dont ce sera la 6^e édition en sep-



la personnalité des profils de candidats autour de valeurs fortes comme la persévérance, la patience, le dynamisme, la créativité... « Si un CV montre les compétences de ce qu'on a fait hier, il faut être capable aujourd'hui de s'adapter aux valeurs et à la culture de l'entreprise », souligne Nicolas d'Hooghe qui dessine, en plus d'un entretien classique de recrutement autour des compétences, un profil de personnalité des candidats et des recruteurs : « Si cela matche au-delà de 70 %, on va plus loin. Ceci nous permet d'afficher un taux de réussite de recrutements dépassant les périodes d'essais ! ».

“Nous ne cherchons pas de l'ultra-croissance mais plutôt un développement sur le long terme avec des collaborateurs pleinement intégrés à nos projets”



SAMIA
EL KADI

Cocon Cosmétiques la beauté autrement

Samia El Kadi a fondé, il y a 18 mois, une enseigne de produit de beauté, « Cocon Cosmétiques ». Basée au cœur du Lot-et-Garonne, à Port-Sainte-Marie, l'entreprise se déploie à présent dans tout le département.

Par Jonathan BITEAU

C'est en accompagnant sa fille de 11 ans et sa sœur de 17 ans lors de leurs séances shopping, que la fondatrice de la marque, Samia El Kadi, s'est rendu compte de l'absence de cosmétiques répondant aux aspirations des 11-25 ans. « Cocon Cosmétiques » est donc né de la volonté de Samia El Kadi de proposer à sa fille, Ambre, et à sa sœur, Inès, des produits cosmétiques de qualité qui répondent à leurs envies mais aussi à leurs aspirations à donner du sens à leur consommation. « Les autres mamans n'avaient pas forcément de réponses pour trouver un produit efficace et sain, surtout en bio. Cocon allie le côté sensoriel et l'efficacité », précise

Samia. Après plusieurs mois de recherche et développement avec un laboratoire spécialisé, les formules sont mises au point.

CERTIFIÉ BIO ET VEGAN

« Cocon Cosmétiques » propose aujourd'hui un soin visage et une crème hydratante et réparatrice qui peuvent convenir à toutes les peaux et toutes les générations. Une gomme alimentaire aux plantes (badiane, ortie, pensée et acérola) est également disponible. Loin de la cosmétique conventionnelle, utilisant des ingrédients issus de la pétrochimie, les produits « Cocon » sont certifiés bio, vegan et produits en France. Les produits sont disponibles en pharmacie ou magasins bios du département et sur son site internet. Après un an et demi de commercialisation, Samia est à présent épaulée par Emma, pour la communication et la gestion des réseaux sociaux.

DU BÂTIMENT À LA BEAUTÉ

Samia El Kadi n'est pas une inconnue du monde de l'entreprise. Elle dirige avec son mari une entreprise officiant dans le secteur du bâtiment depuis plus de 10 ans, Majorelle Peintures, aussi installée à Port-Sainte-Marie. Étant originaire du Lot-et-Garonne, attachée à son territoire et à ses racines familiales, c'est depuis le cœur du Sud-Ouest que Samia entend faire sa place dans le milieu de la beauté face aux géants du marché, avec simplicité et authenticité. ■

Marmande **Envi+** l'insertion par l'emploi

L'association Environnement Plus (ou Envi+) va bientôt changer de direction avec l'arrivée de Laurent Barrau. Avant son départ à la retraite, Jules Henri Gonzalès nous a reçus pour évoquer l'actualité d'Envi+ et les projets à venir.

Par Jonathan BITEAU

Comme un symbole, c'est dans un ancien corps de ferme en bord de Garonne que l'association Envi+ s'est installée en 1994. Redonnant vie à ce lieu, des hommes et des femmes essaient de redonner du sens à la leur. Du travail, surtout un cadre et une sociabilité pour des personnes en rupture d'activité : « Les profils et âges sont très variables. 25 % ont moins de 25 ans, un autre quart a un parcours justice, ils ont peu ou pas de qualification et tous ont des difficultés pour trouver un emploi », explique le directeur, Jules Henri Gonzalès. Celui-ci cèdera sa place le 3 juillet prochain à Laurent Barrau après 5 années à la tête de la structure. À l'époque, des dysfonctionnements avaient causé le déconventionnement avec l'État et les contrats n'étaient donc plus aidés financièrement. Avec un président particulièrement investi, Michel Ceruti, le directeur a réussi à remettre la machine sur les rails. Aujourd'hui, l'État conventionne 23 équivalents temps plein par an auprès d'Envi+.

ENVI+ EN CHIFFRES

- 35 salariés à 26 heures par semaine
- 4 contrats de 6 mois maximum
- 23 équivalents temps plein
- 4 encadrants techniques
- 2 conseillères en insertion
- 1 million d'euros de budget annuel
- 90 % de marché public d'insertion

ESPACES VERTS, DÉMANTÈLEMENT ET BIODÉCHETS

Le cœur d'activité d'Envi+ se divise en 3 secteurs : l'entretien et l'aménagement paysager, la collecte et le tri des fenêtres et palettes et la collecte et le traitement des biodéchets grâce à une micro plateforme de compostage. Travaillant à 90 % pour des marchés publics d'insertion des collectivités, Envi+ intervient sur le territoire de Val de Garonne Agglomération. Son ambition est de s'étendre prochainement au Pays de Guyenne et Gascogne.

« Envi+ a toujours fait de la récupération et du démantèlement en partenariat avec les collectivités. L'utilité sociale est efficace car produire pour les autres est valorisant et donne confiance aux salariés », précise Jules Henri Gonzalès. Une considération qui se perçoit dans les aménagements réalisés sur ce lieu de travail unique grâce aux matériaux de récupération. Prochain défi : la création d'une ressourcerie qui pourrait prendre place au sein de Césame à Marmande. L'idée est de donner une seconde chance aux objets collectés par Envi+, le credo de l'association. ■



JULES HENRI
GONZALÈS
directeur d'Envi+

CONCOURS PHOTO 24/04 au 31/10 2023

**RACONTE-MOI
TON ARBRE**

EN NOUVELLE-AQUITAINE

**JEU GRATUIT
OUVERT À TOUS**
2 à 5 photos par candidature
+ 1 commentaire

POUR PARTICIPER
WWW.URCAUE-NA.FR

UR
caue
Nouvelle-Aquitaine

Concours proposé par les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine et leur Union Régionale
(Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

© D.R.

Nouvelle-Aquitaine UN CONCOURS PHOTO AUTOUR DE L'ARBRE

Jusqu'au 31 octobre, les 12 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Nouvelle-Aquitaine proposent un concours sur le thème « Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine ». Le concours est ouvert à tous, tout le monde peut présenter au jury son arbre et raconter son histoire. En plus de ses caractéristiques esthétiques, le jury sera attaché à l'intérêt constitué par l'histoire même de l'arbre, à son importance (culturelle, affective, sociale, symbolique...) pour le ou les participants. Pour être éligibles à ce concours, les dossiers composés de photos et de textes doivent être déposés sur la plate-forme de dépôt accessible depuis le site Internet de l'URCAUE (www.urcaue-na.fr) jusqu'au mardi 31 octobre 2023. Pour cela, les participants déposent durant cette période 2 à 5 photos accompagnées d'un texte de présentation. 5 photos seront sélectionnées dans chaque département par un jury local et seront soumises au vote d'un jury régional. Les 3 lauréats du concours se verront attribuer un prix. Les 24 meilleurs dossiers et l'arbre retenu par le prix du public feront l'objet d'une exposition.

Villeneuve-sur-Lot UN DOCUMENTAIRE DANS LA BASTIDE

Le long-métrage documentaire *Les Naufragés* (titre provisoire) de Jean-Boiron Lajous s'est tourné à Villeneuve-sur-Lot courant avril. Le Bureau d'Accueil de Tournages du Lot-et-Garonne a accompagné ce projet ambitieux et original, au carrefour du documentaire et de la fiction, depuis mars 2022 pour la recherche du décor principal et de techniciens et prestataires locaux. Il s'agit du 77^e film accueilli en Lot-et-Garonne depuis la création du BAT47. Ce tournage produit par Les Films de l'œil sauvage, est également soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.



Villeneuve-sur-Lot UN NOUVEAU SITE POUR LA CCI ET SUD MANAGEMENT

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lot-et-Garonne, Frédéric Péchavy, le président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, Guillaume Lepers, son vice-président à l'économie, Jacques Borderie, et le conseiller régional, Guillaume Moliérac, ont procédé jeudi 1^{er} juin dernier à la pose de la première pierre du projet de rénovation du site Villeneuvois de la CCI 47 et de Sud Management. 1,7 million d'euros vont être investis sur la zone de l'ancien marché gare pour repenser la pépinière d'entreprises de la CCI47 et ainsi accélérer les envies d'entreprendre des porteurs de projets Villeneuvois. Le Groupe Sud Management pourra également profiter d'un centre de formation moderne avec de nouvelles formations pour les habitants du secteur.



Agen 6 NOUVEAUX PARKINGS CHEZ ZENPARK

La startup française Zenpark facilite le stationnement quotidien de plus de 800 000 utilisateurs, automobilistes et deux-roues, dans plus de 250 villes en France grâce à son réseau de 1 300 parkings partagés sur son application. Son offre vient récemment de se déployer à Agen avec 6 nouveaux parkings qui y intègrent son réseau. Grâce à l'application mobile Zenpark, disponible sur iOS et Android, qui permet de les localiser, d'y entrer et d'y payer son stationnement, Agen bénéficie maintenant d'une solution digitale en matière de stationnement. Dès aujourd'hui, les automobilistes et deux-roues qui veulent se garer en quelques secondes à Agen pourront accéder grâce à Zenpark aux nouveaux parkings suivants : Carnot Lafayette, Duvergé, Gare P1, Gare P2, Marché, Reine Garonne. Les parkings du réseau Zenpark disponibles à Agen et les caractéristiques de ceux-ci sont consultables sur l'application mobile Zenpark et sur son site.

Agriculture LA NOUVELLE-AQUITAINE 2^E RÉGION BIO DE FRANCE

L'Agence Bio a dévoilé ce 1^{er} juin dans un domaine viticole bio à Portets les chiffres 2022 du secteur de l'agriculture biologique en France. En Nouvelle-Aquitaine, si la dynamique reste positive en 2022, la tendance est au ralentissement par rapport aux 8 dernières années. La baisse de la consommation liée au contexte inflationniste et la transition vers une nouvelle Politique Agricole Commune ont freiné les projets de conversion. Si certaines filières végétales continuent de progresser comme les oléagineux, les fruits, la vigne, les plantes aromatiques et médicinales, certaines productions animales, comme les porcs et les poulets, ont connu un recul. L'évolution entre 2021 et 2022 est de + 3 % de fermes et + 1 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion). Fin 2022, l'agriculture biologique néo-aquitaine représente 377 000 hectares, soit 9,7 % de la surface agricole utile, et passe la barre des 9 000 fermes certifiées, soit 14,2 % des fermes. La région se place donc en 2^e position au rang national en nombre de fermes et en surfaces bio. La Gironde et la Dordogne se hissent au premier rang régional avec plus de 20 % de fermes bio. Le chiffre d'affaires régional agro-alimentaire bio se stabilise à 1,8 milliard d'euros (Source Interbio Nouvelle-Aquitaine).





#ilfautsauverlucien

20 millions (un nouveau bâtiment de production NDLR), ce qui à l'échelle d'une entreprise de 70 millions est important. Sans compter qu'une partie de ces investissements (presque 5 millions) ont dû être autofinancés, faute d'être suivis ». L'entreprise aurait besoin de plusieurs millions d'euros de trésorerie d'ici fin juin pour poursuivre son activité. Val de Garonne Agglomération et la Région Nouvelle-Aquitaine travaillent sur ce dossier depuis des mois afin de trouver une solution, dans la mesure de ce que les collectivités peuvent faire. Depuis la publication de cette interview, le hashtag #ilfautsauverLucien fait florès sur les réseaux et les grandes enseignes de la distribution ont affiché leur soutien. Si l'entreprise de 350 salariés surmonte cette épreuve, Lucien Georgelin a promis de donner 10 % de son entreprise aux salariés.

Virazeil GEORGELIN : L'OPÉRATION IL FAUT SAUVER LUCIEN LANCÉE

C'est une rumeur qui circulait depuis des mois en faisant frémir les décideurs politico-économiques locaux. L'entreprise Lucien Georgelin, numéro 2 de la confiture en France, est en difficulté et c'est le patron en personne qui vient de tirer la sonnette d'alarme. C'est dans une interview sur les réseaux auprès du journaliste spécialisé de la grande distribution, Olivier Dauvers, que le patron lot-et-garonnais a dévoilé sa situation : « On est au bord du précipice, après 40 ans passés à construire patiemment. (...) Les années Covid nous ont pénalisés, l'inflation en 2022 et des investissements importants sur ces années-là : plus de

Lot-et-Garonne GÉOMÈTRES-EXPERTS : JOSEPH PASCUAL RÉÉLU PRÉSIDENT

À l'issue du conseil supérieur de l'ordre des géomètres-experts qui s'est tenue le 15 juin dernier, Joseph Pascual a été réélu président à l'unanimité pour un nouveau mandat de 2 ans.

À cette occasion, il a annoncé que le prochain Congrès national de la profession, prévu en juillet 2024, sera transformé en assises nationales de la sobriété foncière. Ce temps d'échanges et de travail se déroulera simultanément dans quatre villes de l'Hexagone et des territoires ultramarins et sera pour la première fois ouvert à tous les professionnels du cadre de vie et les acteurs publics. « À l'heure de la crise du logement et des enjeux liés au climat, il nous faut réfléchir à notre manière d'habiter le territoire et proposer des solutions très opérationnelles pour répondre aux défis d'aujourd'hui et à venir », a conclu Joseph Pascual.



JOSEPH
PASCUAL



Agen

LE 1^{ER} FORUM DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES BIO

Le 7 juillet prochain, à partir de 9 h 30, se tiendra le 1^{er} Forum de la filière fruits et légumes bio à la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne. Cet événement est organisé en partenariat avec Interbio Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine via Agrobio 47 et les Chambres d'agriculture de la région. L'intérêt de ce forum est l'échange entre producteurs bio et entreprises bio de Nouvelle Aquitaine. La matinée sera consacrée à une présentation générale de la filière alimentée par les sujets suivants : un panorama de la filière fruits et légumes bio, une première table ronde sur la production des fruits et légumes à destination de la transformation et une seconde table ronde sur la sécurisation des filières d'approvisionnement en s'appuyant sur des partenariats durables. Des rencontres d'affaires sont prévues l'après-midi par sessions de 20 min.

**Marmande
IMA BOIS
NOMMÉE AUX
SEPTUORS**

Jeudi 15 juin dernier, l'entreprise lot-et-garonnaise IMA Bois a été nommée dans la catégorie Industrie, dans le cadre de la cérémonie des Septuors, qui s'est tenue au centre des Congrès Agen Agora. C'est la capacité de l'entreprise à rebondir dans un marché de la maison individuelle en crise qui a notamment été saluée. En effet, dans le cadre de la réorganisation des activités du Groupe MMC dont elle fait partie, IMA Bois, implantée à Marmande, a revu sa stratégie et annonce d'ores et déjà + 40 % d'activité. Usine historiquement spécialisée dans la fabrication de murs à ossature bois, IMA Bois a bénéficié du soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne pour prendre ce nouveau virage. Une stratégie de diversification de ses activités visant notamment à contribuer à apporter une réponse concrète et cohérente aux nouveaux enjeux du secteur de la construction, notamment par l'intégration des matériaux biosourcés et l'industrialisation de ses procédés. Les premiers chiffres annoncés par IMA Bois concrétisent une stratégie d'entreprise prometteuse.



Salon du Bourget

L'aéronautique voit vert

Présente en force au Salon du Bourget, la Région Nouvelle-Aquitaine a clairement affiché son ambition de devenir leader de l'aviation décarbonée, profitant notamment de cet événement pour officialiser la future implantation d'une usine de biokérosène à Lacq, en Béarn.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

En matière de transition écologique, l'aéronautique aussi a son mot à dire. La nécessité de parvenir à une aviation plus verte était, en effet, l'un des enjeux prioritaires soulevés par les acteurs de la filière, lors du 54^e salon international de l'aéronautique et de l'espace qui avait lieu au Bourget du 19 au 25 juin. Sur ce terrain-ci, la Région Nouvelle Aquitaine se targue d'être à la pointe et même exemplaire selon son président Alain Rousset, présent lors de l'événement. Déjà engagée pour la recherche et l'innovation, avec 190 M€ alloués depuis 2019 aux entreprises du territoire (lire encadré), la troisième région aéronautique et spatiale de France affiche désormais avec conviction sa « participation au ciel de demain ».

ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION

Pour Alain Rousset, il est ainsi devenu indispensable « d'accélérer » la décarbonation du transport aérien. Un sujet sur lequel la Nouvelle-Aquitaine est d'ores et déjà « pionnière » selon Bruno Darboux, président du pôle de compétitivité Aerospace Valley, qui cite plusieurs leviers pour y parvenir, à savoir le renouvellement des avions pour une réduction de leur consom-



PASCAL PÉNICAUD

président d'Elyse Energy

BRUNO DARBOUX

président d'Aerospace Valley

ALAIN ROUSSET

président de la Région Nouvelle-Aquitaine

mation, l'optimisation des opérations aériennes et également la mise au point d'une nouvelle génération de moteurs à hydrogène.

Par ailleurs, la Région s'investit également dans le développement d'une filière de production de biocarburant pour l'aviation : une position aux avant-postes qui n'a visiblement pas échappé aux porteurs du projet BioTjet. L'implantation de cette usine de biokérosène, qui sera construite à Lacq moyennant un investissement de 1 milliard d'euros, vient en effet confirmer le positionnement de la collectivité. Un projet d'envergure pour l'ensemble du territoire, présenté officiellement ce mercredi 21 juin sur le tarmac parisien.

LA TECHNOLOGIE BIOTFUEL

« L'usine BioTjet sera installée sur les 45 hectares du site industriel anciennement occupé par Yara France. Elle produira 75 000 tonnes de bio et électro-kérosène à compter de l'année 2028 », précise Pascal Pénicaut, président de l'entreprise Elyse Energy aux manettes de ce projet. Pour parvenir à la hauteur de ses ambitions, cette PME spécialisée dans la production de carburants durables capitalise sur la technologie française BioTfuel, développée par Bionext. Ce procédé permet d'obtenir du carburant grâce à la conversion de biomasse, en l'occurrence des résidus agricoles et forestiers, combinée à l'injection d'hydrogène. « À terme, l'usine permet-



© E.L.T.



“L’usine BioTjet produira 75 000 tonnes de bio et électro-kérosène à compter de l’année 2028, obtenus à partir de biomasse et d’hydrogène bas-carbone”

tra d’atteindre 20 % des objectifs nationaux en termes d’utilisation d’e-biokérosène dans le secteur de l’aviation » et « d’éviter de produire 320 000 tonnes de CO₂ par an ».

CRÉER UNE FILIÈRE DE RESSOURCES

En attendant, deux éléments primordiaux sont encore à finaliser ou définir, à commencer par le financement de la construction de l’usine : « nous avons jusqu’en 2025 pour trouver ce milliard d’euros », a tenu à rassurer Pascal Pénicaud. Si la SAS BioTjet,

composée de cinq actionnaires à savoir Elyse Energy, Avril, Axens, Bionext et IFP Investissements, bénéficie déjà du soutien de la Région et de l’Ademe, « le secteur financier et les banques » restent encore à mobiliser. Le second challenge de ce projet, et pas des moindres, tient davantage à la construction d’une filière de ressources alors que l’usine aura un besoin de 300 000 tonnes de matières organiques par an. Des discussions sont d’ores et déjà en cours avec les acteurs du territoire pour parvenir à un approvisionnement suffisamment conséquent pour répondre à ce cahier des charges.



UN TERRITOIRE FERTILE

Le chemin jusqu'à la mise en route de cette usine innovante annonce manifestement certains défis à relever. Malgré tout, en accueillant BioTjet, la Nouvelle-Aquitaine rallonge sa liste, déjà fournie, des acteurs de la filière aéronautique et spatiale sur son territoire. En témoignent notamment les 65 entreprises et structures néo-aquitaines présentes au Bourget, soutenues financièrement par la Région pour cette opération. Alain Rousset s'est par ailleurs fait l'écho des innovations accompagnées par la collectivité, créatrice d'écosystèmes à l'image de Way4Space, centre d'inspiration et d'innovations spatiales ou bien encore d'Aerospace Valley, premier pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale. Entre autres. Plus que jamais, la Nouvelle-Aquitaine assoit sa position comme chef de file de l'aéronautique de demain, qui sera non seulement davantage vertueuse mais également toujours plus ambitieuse. ■

LA RÉGION ENGAGÉE AUPRÈS DE LA FILIÈRE

Si la confirmation de l'implantation de l'usine BioTjet était l'événement de cette journée du 21 juin pour les acteurs de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Bourget était également l'occasion de faire un focus sur le plan Maryse Bastié. Sur la période 2019-2021, ce dernier a représenté une aide de 105 M€ autour de projets structurants dans le secteur aérospatial, renforcée par les aides de l'État dans le cadre de la crise sanitaire jusqu'à atteindre les 190 M€. Le nouveau plan 2023-2028 consolide les ambitions précédentes mais s'attache également à de nouvelles priorités : un accompagnement adapté des entreprises de la filière, une offre de moyens pour le développement de compétences et de solution pour l'aviation de demain et enfin un soutien pour attirer et former les nouveaux talents.





Jean-Bernard Viven entouré des nouveaux maîtres artisans

Pyrénées-Atlantiques 7 NOUVEAUX MAÎTRES ARTISAN

Ce jeudi 15 juin, Jean-Bernard Viven, président la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine - Pyrénées-Atlantiques, a remis les titres de « Maître Artisan » à 7 professionnels du Béarn et du Pays basque. Floriane Haurie de « Ma Pause bien-être » à Bizaros, Virginie Belliard de « Paul et Virginie » à Pau, Thierry Decorte d'« Aux Délices Nayais » à Nay, Patrick Lamarque, de « Lamarque Patrick » à Amendeuix-Oneix, Ludovic Hourcq de « Hourcq » à Igon, Tony Bordenave de « Taxi Tony 64 » à Rontignon et Christophe Puyodebat de « Chocolaterie Puyodebat » à Camboles-Bains et Bayonne (absent ce jour-là) rejoignent les quelques 200 artisans du département distingués par ce titre. Ce dernier s'obtient soit après 10 ans d'expérience du métier, soit après l'obtention du Brevet de maîtrise ou équivalent cumulé à 2 années d'expérience.

Béarn UNE FILIÈRE MIEL PAR FAMILLE MICHAUD ET SYSTÈME U

Ce jeudi 15 juin, Dominique Schelcher, PDG de Système U, avait fait le déplacement en Béarn sur les terres de Famille Michaud Apiculteurs pour acter la création d'une filière de miel français. L'enseigne a signé un contrat sur trois ans avec Famille Michaud Apiculteurs, portant sur 6 références de miel vendues sous la marque U soit environ 70 tonnes de miel par an. Dans un contexte compliqué pour l'apiculture française, la population d'abeilles ayant chuté drastiquement, Système U et Famille Michaud Apiculteurs ont convenu de s'engager dans une démarche sur le long terme autour de 4 axes : la valorisation des qualités et caractéristiques des terroirs français ; la valorisation de la sélection de territoires protégés exempts de nuisibles et de polluants ; la valorisation du savoir-faire des apiculteurs et enfin la sauvegarde de l'abeille.



MARIE
MICHAUD
DG de Famille
Michaud Apiculteurs

DOMINIQUE
SCHELCHER
PDG de Système U



Béarn LES TISSAGES MOUTET À L'ÉLYSÉE

Les Tissages Moutet, installés à Orthez depuis 1874, sont lauréats de La Grande Exposition du Fabriqué en France, de retour pour une troisième édition les 1^{er} et 2 juillet prochains. Initié par le président de la République en janvier 2020, ce rendez-vous au palais de l'Élysée met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. 124 produits fabriqués en France seront ainsi exposés, parmi lesquels une nappe de l'entreprise de tissage béarnaise spécialisée dans la fabrication de linge de table basque haut de gamme. À noter que Moutet est l'unique représentant des Pyrénées-Atlantiques sur cet événement.

Pau ARVERNE GROUP EN BOURSE

Le Palois Arverne Group, spécialisé dans la géothermie et l'extraction de lithium, vient de conclure une fusion avec le SPAC Transition, coté sur Euronext, avec pour objectif affiché d'entrer en bourse à l'automne. Un financement de 130 millions d'euros est déjà sécurisé grâce à un tour de table auquel participent notamment Ademe Investissement, Sycomore AM et Crédit Mutuel Equity, permettant ainsi à la société de poursuivre sa stratégie de croissance jusqu'en 2025. Transition et Arverne Group ont par ailleurs annoncé avoir reçu des marques d'intérêt d'investisseurs stratégiques européens qui pourraient porter le montant total de financement jusqu'à 200 millions d'euros. Pour Pierre Brossollet, PDG d'Arverne Group, ce rapprochement est une « étape décisive » pour la société qui ambitionne de « devenir le champion français de la production géothermique et du lithium bas carbone ».



Le golf de Chantaco au temps de l'agroécologie

Après des travaux d'envergure, Jean-Marie Lacoste, président du golf de Chantaco à Saint-Jean-de-Luz, développe une philosophie écoresponsable pour l'entretien du site. Anticipant une législation interdisant les produits phytosanitaires, il expérimente des méthodes biologiques et finalement plus économiques.

Par Vincent BIARD

En reprenant la direction du golf de Chantaco en 2018, Jean-Marie Lacoste avait l'objectif de rénover le parcours érigé par René Thion de la Chaume en 1928. Dès 1930, sa fille Simone et son mari le tennisman René Lacoste (grands-parents de Jean-Marie) prirent la direction de ce parcours vallonné devenu fief de la famille Lacoste à Saint-Jean-de-Luz. En devenant président de la société de gestion du golf de Chantaco il y a 5 ans, Jean-Marie Lacoste avait annoncé un plan d'investissement de 4 millions d'euros. En août 2020, la rénovation était terminée après deux ans de travaux. Les joueurs bénéficient de nombreux trous reconfigurés, de départs refaits mais aussi de certains greens, d'un practice tout neuf, de bunkers supplémentaires, d'un chemin pour les voitures désormais recouvert d'enrobé.

UN SITE DE 48 HECTARES

En plus des aménagements destinés à la pratique du golf, des travaux structurants ont été menés. Le système d'arrosage a été renouvelé avec notamment l'installation de 800 arroseurs, des bassins de rétention d'eau ont été aménagés, le drainage du parcours a été revu, les zones boisées aux espèces remarquables ont été entretenues, l'élégant club house à l'architecture Art déco a été rafraîchi. Une fois ces travaux terminés, Jean-Marie Lacoste a pu lancer l'expérimentation d'une

“ Devenu président de la société de gestion du golf de Chantaco il y a 5 ans, Jean-Marie Lacoste avait lancé un plan d'investissement de 4 millions d'euros ”

nouvelle gestion des 48 hectares du site dont la moitié environ est occupée par le parcours et le practice. « Avec les nouvelles contraintes pour le monde du golf, je cherchais des solutions innovantes à travers l'agro-écologie », raconte-t-il.

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉCOSYSTÈME

Au 1^{er} janvier 2025 l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite pour les terrains de sport. Terminé donc l'usage d'insecticide, fongicide ou herbicide pour l'entretien des parcours de golf. « L'objectif est de trouver un mode de gestion sans utilisation de produits phytosanitaires pour un gazon en bonne santé, qui ne tombe pas malade, qui n'est pas inté-



JEAN-MARIE
LACOSTE

ressant pour les parasites comme des champignons ou des insectes », résume Jean-Marie Lacoste. En décidant de ne plus raisonner en termes de systèmes mécanique et chimique, il a choisi de comprendre le fonctionnement du sol et des végétaux pour une approche globale de l'écosystème.

DÉCOMPACTER ET DÉFEUTRER

Pour un profane l'entretien d'un parcours de golf se partage entre arrosage et tonte de son gazon. C'est beaucoup plus délicat car le terrain subit une compaction et il faut aérer le sol. L'objectif est de faciliter

la circulation verticale de l'eau et de limiter la présence de feutre, cette couche de matière organique se constituant naturellement à la surface du terrain. Un traitement mécanique annuel pour décompacter et défeutrer le sol s'élève à plusieurs milliers d'euros à l'hectare selon Jean-Marie Lacoste. En pulvérisant une solution fongique dégradant la lignine, il exécute dorénavant son défeutrage pour une centaine d'euros par hectare.

FORTIFIER LA BIODIVERSITÉ

Outre l'utilisation de produits biologiques vers laquelle de nombreux exploitants de golf se dirigent, Jean-Marie Lacoste se distingue par son approche globale. Comme premier résultat, Jean-Marie Lacoste a pu constater que lors de fortes pluies, l'eau ne ruisselle plus mais est absorbée par le sol ou sont justement pompés les 25 000 m³ d'eau d'arrosage annuel. « De l'eau que l'on prend dessous et que l'on remet dessus », précise-t-il. Ensuite, il a ensemencé le terrain avec des espèces différentes, réduit considérablement l'entretien des zones boisées pour y fortifier la biodiversité, désensasé les étangs du site avec des méthodes naturelles. Le prochain objectif est de renforcer encore la biologie du sol et des plantes grâce à des méthodes naturelles. Et à noter maintenant la présence de canards sur les étangs mais aussi sur le parcours, les joueurs sont prévenus. ■

CHANTACO EN CHIFFRES

- 18 trous
- 750 membres
- 2 000 euros de cotisation annuelle
- 10 000 green fee vendus en 2021
- 86 euros le green fee
- 20 employés par la société de gestion du golf de Chantaco
- 1 association indépendante gérant la partie sportive



Œnotourisme La Cave d'Irouléguay récompensée

Lors de la 5^e édition des Trophées de l'Œnotourisme, la coopérative de la Cave d'Irouléguay a été distinguée pour son « offre remarquable de promotion d'un terroir ».

Par Vincent BIARD

Pas moins de 12 régions viticoles étaient représentées le 7 juin dernier à l'Hôtel de Région de Lyon pour la remise des Trophées de l'Œnotourisme 2023 organisée par le magazine *Terre de vins* en partenariat avec des acteurs de la filière viticole et touristique ainsi que des collectivités territoriales. Ces trophées se répartissent en neuf catégories : Architecture & paysage, Art, culture & savoir-faire, Initiatives créatives & originalité, Œnotourisme d'affaires & événements privés, Pédagogie & valorisation de l'environnement, Restauration dans le vignoble, Séjour à la propriété, Vignoble en famille, Promotion d'un terroir.

BASÉE À SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

Pour récompenser toutes les tailles de domaines viticoles, chacune de ces neuf catégories se partage entre « Expériences exceptionnelles » primant les propriétés d'envergure et « Expériences remarquables » destinée aux propriétés plus confidentielles comme la Cave d'Irouléguay. Cette coopérative implantée à Saint-Étienne-de-Baïgorry a reçu le trophée « Promotion d'un terroir - Offre remarquable » pour les activités qu'elle propose : randonnées et trottinette dans les vignes, ateliers dégustation, espace scénographié, visites de la cave et du chai.

BIENTÔT DE NOUVELLES ACTIVITÉS ŒNOTOURISTIQUES

Créée en 1952, la coopérative de la Cave d'Irouléguay rassemble 36 viticulteurs coopérateurs disposant de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) et une trentaine hors AOC. Le vignoble d'Irouléguay s'étend aujourd'hui sur 240 ha dont 140 pour la coopérative de la Cave d'Irouléguay. S'appuyant notamment sur sa cave boutique rénovée en 2018, la coopérative compte développer davantage son activité œnotouristique avec de nouveaux ateliers (sensoriels et assemblages, cuisine accords mets et vins), des travaux dans la vigne, des rencontres vigneronnes. ■

DAB Motors intègre Peugeot Motocycles

La marque de moto lancée par Simon Dabadie à Bayonne est reprise par Peugeot Motocycles. Le modèle de moto électrique mis au point par DAB Motors va être industrialisé par le constructeur français qui bénéficiera du talent de Simon Dabadie.

Par Vincent BIARD

DAB Motors et Peugeot Motocycles annoncent un partenariat industriel précisant que le constructeur français installé dans le Doubs détient désormais la majorité du capital de la société de Simon Dabadie. Celui-ci a créé DAB Motors en 2017 pour proposer une moto entièrement personnalisable via une plateforme numérique. Après ce premier modèle à moteur thermique et au design singulier, Simon Dabadie a créé un modèle à moteur électrique en 2021.

Baptisée Concept-E, cette machine équivalente à une 125 cm³ thermique est vendue près de 30 000 euros. La marque Burberry en avait commandé 20 exemplaires à ses couleurs, garantissant ainsi une notoriété internationale à DAB Motors.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION INTERNATIONAL

L'objectif du partenariat est la fabrication en série de la Concept-E dans l'usine de Mandeure, site de production des deux-roues Peugeot depuis 1898. Pour la société DAB Motors en redressement judiciaire depuis le mois de mars, c'est un moyen de poursuivre son activité, d'industrialiser la production de la Concept-E et d'en réduire le prix de vente. L'intégration à Peugeot Motocycles (repris en début d'année par le fonds d'investissement allemand Mutares) lui offrira aussi l'accès à son réseau international de distribution. Peugeot Motocycles affiche un chiffre d'affaires de 140 millions



d'euros avec la production de deux-roues et de trois-roues distribués dans 3 000 points de vente en France et à l'international.

STRATÉGIES PREMIUM ET ÉLECTRIQUE

Avec l'acquisition de DAB Motors, Peugeot Motocycles va bénéficier des connaissances acquises par Simon Dabadie en matière de conception de motos électriques haut de gamme, de sa capacité à innover mais aussi de son talent de designer. Souhaitant s'orienter vers des modèles premium et l'électrique, Peugeot Motocycles réalise une belle opération avec l'intégration prochaine des procédés mis au point par Simon Dabadie. La Concept-E sera la quatrième machine produite à Mandeure dans le Doubs après le trois-roues Métropolis, le scooter 125 cm³ Pulsion et le scooter XP 400 lancé ce printemps. ■

Bayonne BTP INSERTION À LA RENCONTRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Lancé récemment par BTP Insertion, une entreprise de travail temporaire d'insertion créée à l'initiative de la Fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques, le camion de l'emploi est un moyen de rencontrer directement des demandeurs d'emploi. C'est un véritable bureau mobile équipé des outils nécessaires pour recevoir les candidats et les accompagner dans leurs démarches. BTP Insertion est administrée par des chefs d'entreprise en activité et emploie 4 salariés dont la mission est de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi résidant en zones rurales et dans les quartiers prioritaires des villes sur tout le territoire du département des Pyrénées-Atlantiques. Le camion de l'emploi sera présent à Bayonne, place des Gascons dans le quartier de la ZUP, les mercredis 5 et 12 juillet de 8 h 30 à 12 h 30.



© BTP Insertion

CONFERENCE DEBAT

18 JUILLET 18H00

CONSTAT ET REFLEXIONS PROSPECTIVES
SUR L'APPROVISIONNEMENT D'ENERGIE
DANS NOS ENTREPRISES

CONFERENCE SUIVIE D'UN APERITIF DINATOIRE
A LA TECHNOCITE DE BAYONNE

© Pays Basque Industries

Bayonne CONFÉRENCE SUR LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Les associations Réseau Entreprendre Adour et Pays Basque Industries s'associent pour l'organisation d'une conférence-débat sur le thème « Constat et réflexions prospectives sur l'approvisionnement d'énergie dans nos entreprises ». Cette conférence-débat se tiendra le mardi 18 juillet à 18 h à la pépinière d'entreprises du technopôle Technocité de Bayonne et sera suivie d'un apéritif dinatoire. Infos sur le site web de Pays Basque Industries : <https://paysbasque-industries.com>



Bayonne L'AGGLO SOUTIEN DEUX FORMATIONS AUX MÉTIERES INDUSTRIELS

Récemment acquis par l'Établissement public foncier local du Pays basque pour le compte de la Communauté d'agglomération du Pays basque, un bâtiment héberge actuellement deux formations aux métiers industriels pour les jeunes et adultes en reconversion.

Anciennement occupé par l'entreprise Kloeckner Metals, ce bâtiment offre une superficie globale de plus de 4 700 m² dont 860 sont maintenant à disposition de formations industrielles. Depuis septembre dernier, 14 apprentis préparent un CAP Serrurier Métrelier encadrés par les Compagnons du Tour de France. Bientôt cette formation se déroulera dans les ateliers en cours d'aménagement près de l'actuel CFA de la Fédération compagnonnique à Anglet. La seconde formation est dispensée par la société Potez et prépare 55 personnes au métier d'ajusteur-assembleur pour des structures aéronautiques.



© Communauté Pays Basque Côté Sud Photo

Hendaye LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE CETIA ENTRE EN SERVICE

Créé en 2021 par l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart et le Centre européen des textiles innovants (CETI) de Tourcoing, le CETIA est une plateforme technologique dédiée au tri et au démantèlement automatisés des articles textiles et chaussures en fin de vie. Le 29 juin, le CETIA inaugurera à Hendaye un local de 1 200 m² équipé de machines et d'équipements nécessaires au service de ses partenaires et clients. L'objectif est la mise en place d'une filière de recyclage des TLC (Textiles Linge Chaussures) compétitive pour déployer un modèle circulaire viable. À noter que le fabricant de meubles Sokoa (entré au capital de l'ESTIA en 2020) a libéré l'un des ses bâtiments au profit de l'installation du CETIA.



© CETIA

La revanche des fruits invendus

Virginie Dubertrand s'est lancée dans la création de compotes et de confitures artisanales uniquement élaborées avec des fruits invendus pour leur aspect. Une initiative unique dans le département qui a vite trouvé sa clientèle.

Par Hermance HITTE

On les dit moches, déclassés, difformes, autant de vilains qualificatifs qui n'ont aucun lien avec leur saveur mais en font, pour la grande distribution, des fruits défendus... en tous cas bannis. Une aberration qui signe un des plus vastes gaspillages alimentaires mondial. Ce système, Virginie Dubertrand a choisi de le prendre à contre-pied. La forme, la taille et le calibre ne font pas partie de son cahier des charges : pour finir dans ses marmites, seules la qualité gustative, la provenance et la saison entrent en jeu. Devenue une des marques de confitures et de compotes artisanales les plus emblématiques du département, l'Atelier de Suzanne transforme les invendus alimentaires en des petits délices qui connaissent un succès croissant. Une recette unique dans les Hautes-Pyrénées où 15 % des productions sont perdues.



VIRGINIE
DUBERTRAND
fondatrice de
l'Atelier de Suzanne

“ Je rencontre tous les producteurs avec qui je travaille, je veux qu'ils sachent ce que je fais et le pourquoi du comment ”



DES PRODUITS FRAIS, DE SAISON ET D'OCCITANIE

Doubles kiwis de l'Adour, pommes catégorie 3 et prunes rouges de Clarac, fraises de Vic-Fezensac, abricots du Roussillon, figues du Gers : tous ceux qui souffrent de la chaleur, adoptent des formes étranges ou s'échappent des rangs calibrés font le bonheur de Virginie Dubertrand. « On n'a pas besoin de jolies pommes mais des bonnes pour faire de la compote ! » Un body positivisme décliné aux fruits et légumes qui va de pair avec une sélection scrupuleuse en ce qui concerne leur goût.

Et dans cette quête, la route est devenue la meilleure compagne de travail de l'entrepreneuse qui sillonne les campagnes : « Je rencontre tous les producteurs avec qui je travaille, je veux qu'ils sachent ce que je fais et le pourquoi du comment, c'est très important. Ça l'est aussi pour moi qui sais exactement où et comment poussent tous mes produits que je ne veux que frais, de saison et d'Occitanie ».

DES CIRCUITS DE VENTE MULTIPLES

Une philosophie à double tranchant qui écarte de fait les bananes, les oranges, les fruits de la passion et même étrangement la myrtille, un des symboles des Pyrénées : « C'est un produit qui marche très bien mais 98 % des myrtilles qu'on achète ne viennent pas d'ici mais d'Europe ou du Canada. Ça m'a fermé quelques portes, j'ai des revendeurs qui m'ont clairement dit que s'il n'y avait pas de

myrtilles, ça ne les intéressait pas ». Une conséquence qui n'a jamais découragé Virginie qui a intégré aujourd'hui des circuits de revente performants : les magasins de producteurs, les épicerie fines mais aussi les ventes en direct via La Ruche, le Locavore ou Cagette. « C'est un biais par lequel je rencontre les clients et je les incite à me ramener les bocaux, ils sont en verre, emballage le plus sain et je les recycle ».

DU CAMEL ET DES SAUCES

Cette démarche engagée et responsable séduit de plus en plus de clients car au-delà de cet esprit anti-gaspi, le résultat est là et c'est un festival de saveurs. Compotes à la vanille, miel-amandes, rhum-vanille, pommes armagnac forment la base que l'on retrouve à l'année et elle s'étoffe de petites spécialités suivant les saisons : pommes mariées aux abricots, aux cerises, à la fraise, à la figue, aux coings, en hiver pommes-pain d'épices avec des petits morceaux. Une des stars de l'Atelier de Suzanne est sans conteste le très addictif caramel de pommes : « ça a la texture de la compote mais le goût du caramel beurre salé ».

Virginie Dubertrand s'est même lancée en été dans la sauce tomate, nature, aux légumes ou au coulis de poivrons : « Quand elles sont là, il faut soit les vendre, soit les manger ». Un savoir-faire qui n'a pas échappé aux producteurs, en juillet et août Virginie transforme pour eux les tomates en sauces et ketchup qu'ils revendent : « L'an dernier j'en ai trans-

“ L'an dernier, j'ai transformé une tonne de tomates ! ”

formé une tonne ». Un défi, surtout par journée de canicule où la température du labo peut grimper à 42 °C.

600 POTS PAR MOIS

Elle n'échangerait pourtant sa place pour rien au monde, même si rien ne la destinait à plonger les doigts dans la confiture. Il y a 4 ans, Virginie Dubertrand travaillait dans la communication : « Ça me plaisait beaucoup mais bizarrement je me sentais un peu frustrée d'être dans un bureau. Ça manquait un peu de sens et ne bougeait pas assez pour moi ». C'est devant un reportage sur le gaspillage alimentaire qu'elle a eu un véritable déclic et a troqué son quotidien calme contre quelques sueurs froides liées au statut d'indépendante. Le nom de l'entreprise était une évidence, en hommage à sa grand-mère Suzanne, elle le choisit sans hésiter et se lance avec une détermination qui porte littéralement ses fruits. Aujourd'hui 600 pots sont en moyenne élaborés chaque mois à Ger, petit village dans les hauteurs de Lourdes et c'est dans un labo partagé qu'elle prépare ses spécialités : « Je suis arrivée avec mon matériel de transformation et une petite machine à tamis, pour le reste tout était équipé, c'est vraiment un petit paradis ». ■

Ovalie Tech Drop vers l'international

Créatrice du logiciel de gestion de maintenance DOMMS®, l'entreprise tarbaise poursuit sa croissance à travers différents projets, dont un développement au Moyen-Orient.

Par Hermance HITTE

Il revient tout juste des Émirats arabes unis et avec lui, des perspectives de développement à l'international que Philippe Ergaud compte bien ne pas laisser passer. Fondateur et dirigeant d'Ovalie Tech, le Tarbais a également présenté son activité en Arabie saoudite, une opération séduction vers le Moyen-Orient qui pourrait bien signer un nouveau tournant pour l'entreprise qui vient de fêter ses huit ans. Huit ans de défis, de travail acharné et de succès d'équipe avec un fil rouge : le logiciel DOMMS®. Solution innovante et performante qui permet une meilleure gestion des équipements des entreprises, elle est l'arbre magistral qui cache une forêt où bien des projets ont poussé. Ovalie Tech a su multiplier ses compétences et aujourd'hui c'est un nom où 35 salariés œuvrent chaque jour, profondément soudés et cela, Philippe Ergaud y tient : « C'est une de nos forces ».

DOMMS® LE LOGICIEL 100 % TARBAIS

Techniciens méthode, ingénieurs de maintenance et chefs de projets : en s'entourant de professionnels hautement qualifiés, le dirigeant assure une expertise complète à ses clients, qui s'illustre d'abord à travers le bureau d'étude : « On accompagne les industriels ou tous les gens qui ont des équipements et des infrastructures à

maintenir, au sens large, pour qu'elles fonctionnent bien et longtemps. C'est un peu comme quand on a une voiture, on ne lit jamais le manuel d'entretien et on confie notre véhicule au garage...».

Prévoyance et maintenance pour lesquelles l'outil informatique DOMMS® a été conçu, innovation phare de l'entreprise « développée à Tarbes, avec des informaticiens de la région et sans être sous-traité nulle part » souligne Philippe Ergaud.

ULTRA COMPLET

Ultra complet dans sa conception, le logiciel de gestion de maintenance informatisé par ordinateur avait tout pour séduire mais surtout un atout qui a immédiatement eu un écho chez les professionnels : il a été mis au point par des techniciens pour des techniciens. Une connaissance du terrain qui a fait la différence, comme l'explique Philippe Ergaud : « Beaucoup de nos clients qui ont acheté DOMMS® disent que pour une fois ils parlent à des spécialistes métiers et non à des éditeurs de logiciels ». De la documentation technique stockée en local aux rondes d'exploitation, quatre modules sont proposés et avec eux, autant de facilitateurs de fonctionnement.

“ DOMMS,
l'innovation phare de
l'entreprise, a été conçue
et développée à Tarbes
avec des informaticiens de
la région ”

PARTENAIRE DE PRODEVAL

L'approche globale d'Ovalie Tech a signé un vrai succès, conforté par un service d'assistance technique et un staff d'experts, opérationnels dans toute la France : « On déploie des spécialistes sur des métiers bien ciblés comme les opérateurs ou les techniciens de mise en service sur des installations industrielles, en particulier dans l'énergie et l'environnement ». Des secteurs où Ovalie Tech est déjà très présente, notamment ceux de l'hydrogène et de la biométhanisation, et dans lesquels elle prépare une collaboration sur un des projets phares du territoire qui sera prochainement dévoilé. Avec des clients historiques qui continuent à solliciter le bureau d'études depuis des années, l'entreprise touche une cinquantaine de clients chaque année, de la papeterie à l'agroalimentaire, parmi lesquels des grands noms nationaux figurent, à l'instar d'Engie, Véolia ou Idex. Tournée vers l'industrie du futur, elle compte bien élargir sa clientèle dans ce milieu : « On est très impliqués dans le biogaz, il y a une centaine de techniciens qui utilisent notre application pour démarrer toutes les installations qui se créent en France et même à l'étranger avec notre partenaire Prodeval ». Une collaboration qui dure depuis 4 ans et, à l'image de cette boîte passée de 40 à 400 salariés, Ovalie Tech qui est définitivement en pleine croissance n'en finit pas de recruter : « On recherche principalement des informaticiens, des techniciens en ingénierie de maintenance et des superviseurs de mise en service, cinq pour Tarbes et une dizaine dans toute la France ».

“ Je suis natif de Laubadère et fils d'ouvrier : ça montre que tout est possible ”

FORMER ET TRANSMETTRE

Ancien mécanicien dans la Marine nationale, pur Tarbais et fils d'arsenalistes, le dirigeant, qui a toujours eu une appétence pour l'informatique, demeure très attaché à la transmission. Si Ovalie Tech propose de multiples formations, à titre personnel Philippe Ergaud est membre de l'association 100 000 entrepreneurs. Toujours prêt à partager son parcours dans les classes SEGPA ou les lycées en « essayant de donner envie d'entreprendre », celui-ci est pour de nombreux jeunes un espoir : « Je suis natif de Laubadère, quartier classé Zone Urbaine Sensible, et fils d'ouvriers. Ça dédramatise un peu et leur montre que tout est possible ». À la tête d'une entreprise qui génère aujourd'hui un chiffre d'affaires d'un peu plus de 2,5 millions d'euros, Philippe Ergaud en est le meilleur exemple : « L'aventure n'est pas simple, elle a été de longue haleine et que tout soit développé ici à Tarbes, tout en ayant réussi à rester indépendant, c'est une vraie fierté ». ■



Présentée le 7 juin au siège parisien de la MAIF, l'œuvre de la lauréate Émilie Perotto a mobilisé tout le talent technique de la société tarbaise pour sa réalisation.

Par Hermance HITTE

Novadditive consacrée



ÉMILIE
PEROTTO

VINCENT
POIRIER
fondateur de
Novadditive

À travers le Prix MAIF pour la sculpture, l'assurance mutualiste offre chaque année aux artistes plasticiens la possibilité de réaliser une œuvre inédite. La force de ce tremplin réside dans sa philosophie axée vers les nouvelles technologies, intelligence artificielle, impression 3D, robotique ou algorithmes remplacent la glaise et le burin pour des créations hors normes : « Les artistes candidats sont invités à s'approprier ces technologies, user de l'innovation de façon imaginative mais aussi à réfléchir à leur place dans l'art ». Les lauréats ouvrent des mondes intimistes, engagés, aussi féériques par leur esthétisme que puissants dans leur message... et reculent, grâce à la tech, les limites de la création.

LES DATAS EN FIL ROUGE

En 2022 c'est le projet d'Émilie Perotto qui a pu ainsi voir le jour : « Ce qui m'a intéressée dans ce prix, c'était de montrer comment la sculpture pouvait rendre tangible des données numériques, les datas, et mettre en relation des données qui révéleraient des inégalités sociales », explique la plasticienne. Dans son esprit naît alors *Datasculpture*, une pièce composée de deux histogrammes

bâtons et qui met en parallèle des données que le public reçoit comme une gifle : la mortalité des enfants de moins de 5 ans et la production en diamants de dix pays. Des terres qui se font écho et se rejoignent, soulèvent évidemment autant de questions que d'effroi, si le but est atteint, il ne l'aurait pas été sans le savoir-faire de Novadditive. Pour réaliser la pièce conceptuelle en porcelaine émaillée, Émilie Perotto a fait appel à l'entreprise tarbaise qui a relevé le défi.

LA 3D AU SERVICE DE L'ART

Premier centre de production français de pièces céramiques sur mesure en fabrication additive, la société fondée par Vincent Poirier est une habituée des performances en 3D. Avec des colonnes qui devaient rester droites, des histogrammes perpendiculaires, un émail qui ne devait pas couler à la cuisson, une surface où une écriture d'aspect artisanal était possible... tout le talent des ingénieurs de Novadditive a été mobilisé : « On a commencé à mettre au point les premiers morceaux de maquette en septembre, on a remis la pièce finale début mai ». Entre temps, des infatigables tentatives et essais, invisibles pour le public qui ne perçoit aucune difficulté technique mais bien la délicatesse d'une œuvre accomplie. ■



Occitanie ENGIE HOME SERVICES MISE SUR L'ALTERNANCE

En 2022, Engie Home Services, filiale de l'énergéticien, a embauché en CDD ou en CDI plus de la moitié des étudiants qui ont achevé leur alternance dans l'entreprise, c'est dire si la campagne 2023 a son importance : 270 nouvelles offres sont proposées dans toute la France. En Occitanie, 20 postes de techniciens de maintenance gaz, pompes à chaleur, climatisation et énergies renouvelables sont à pourvoir, dont 5 dans les Hautes-Pyrénées et, ce, dès la rentrée. Fabrice Charrier, Directeur régional Sud-Ouest d'Engie Home Services assure que « miser sur l'alternance,

c'est à la fois miser sur le potentiel et la diversité de la jeunesse mais aussi s'assurer de la formation des techniciens de demain ». Les étudiants bénéficieront d'un cursus allant de 10 à 24 mois et plusieurs types de formations sont possibles, classiques en école, directement dans un des 8 centres de formation de la filiale ou au CFA d'Engie, l'Académie des métiers de la transition énergétique et climatique.

Tarbes MORGAN FERME SES PORTES

Les difficultés que rencontrent les enseignes de prêt-à-porter françaises ne sont pas sans incidence pour le commerce du centre-ville tarbais. Après San Marina, la marque de chaussures, qui a cessé son activité en février et Kookaï, placé en redressement judiciaire, c'est le magasin Morgan qui a fermé ses portes le 17 juin dernier. Un coup dur pour la rue Maréchal-Foch, artère commerçante de la ville, mais surtout pour les deux salariées qui ont assuré deux semaines de braderie avant de baisser définitivement le rideau. Enseigne du groupe Beaumanoir qui a dernièrement acquis le site de vente en ligne Sarenza, Morgan terminait pourtant 2019 avec une hausse du chiffre d'affaires de 5 %... Un dynamisme que le magasin du 65 n'a pas retrouvé après le Covid. La crise des marques emblématiques du milieu de gamme de la mode transforme inévitablement l'économie des villes moyennes et Tarbes n'y échappe pas malgré un réel plan d'action pour lutter contre la vacance commerciale.





© Forges de Tarbes

Tarbes

COMMANDE HISTORIQUE POUR LES FORGES DE TARBES

Pour la filiale d'Europlasma, 2023 est décidément l'année de tous les succès. Après l'obtention d'un nouvel agrément du ministère des Armées pour exporter, à destination d'un pays européen membre de l'Otan, des corps creux de gros calibres utilisés dans la fabrication des obus de 155 mm, c'est une commande de 60 000 de ces pièces qui marque le mois de juin. Un contrat qui s'élève à plus de 15 millions d'euros, avec une livraison pour 2024, et qualifiée d'« historique » par Jérôme Gamache-Creuilot, président directeur général d'Europlasma : « Depuis la cession des Forges de Tarbes par GIAT Industrie, c'est la commande la plus importante. Elle valide le savoir-faire unique et est également le fruit d'une collaboration technique et stratégique étroite avec les équipes de son client historique lequel a permis de sauvegarder un outil industriel constitutif d'une filière garante de la souveraineté française ». Pour le groupe qui prévoit de porter sa capacité de production annuelle de 40 000 pièces à 120 000 l'an prochain, le déploiement progressif va de pair avec les commandes et prend tout son sens.

Occitanie

PREVENTICA : 3 JOURS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis 25 ans, les rendez-vous Preventica sont l'occasion de faire le point sur les nouvelles organisations du travail et de profiter de toutes les ressources disponibles pour améliorer la santé physique et mentale des salariés. L'édition 2023 est fixée, elle aura lieu du 19 au 21 septembre au MEET de Toulouse et 10 000 participants sont attendus durant ces trois jours. Le programme est en cours d'élaboration mais il comporte 150 conférences/ateliers lors desquels les employeurs, les DRH, les managers et les chercheurs prendront la parole sur des thèmes variés où ils proposeront leur vision des nouvelles organisations du travail. Près de 400 professionnels sont également attendus, ils conseilleront les acteurs publics et les entreprises, notamment en présentant des équipements innovants pour le confort, la sécurité et réduction de la pénibilité ou encore des prestations de services et d'accompagnement pour les DRH.



© OctavéPineau

Saint-Laurent-de-Neste OGOXE PARMIS LES GRANDS NOMS DE LA TECH

Du 14 au 17 juin, les grands noms de la tech étaient réunis à Paris Expo Porte de Versailles pour le très attendu salon VivaTechnology. Si Elon Musk en a été pour beaucoup la star absolue, parmi les leaders du secteur, les start-ups, les grandes entreprises et les investisseurs, il fallait cette année compter avec un petit bout des Hautes-Pyrénées grâce à oGoXe. La start-up de Saint-Laurent-de-Neste qui a développé une application qui permet de surveiller les différents risques environnementaux, s'informer et d'être prévenu a en effet participé au salon, avec 70 autres entreprises d'Occitanie. Une dynamique régionale orchestrée par l'agence du développement économique AD'OCC, avec l'appui de nombreux partenaires du réseau. L'occasion de présenter tout le potentiel du territoire lors de cette grande messe de l'innovation technologique, notamment dans le domaine du sport et de la filière santé numérique, en pleine structuration.



© VivaTech



© D.R.

Carnet

Elle a commencé sa carrière chez Véolia en 2002 et aujourd'hui **Sophie Delage** vient d'être nommée Directrice Régionale de Véolia Recyclage & Valorisation des déchets Région Sud-Ouest. Une belle évolution pour l'ingénieure de 43 ans, diplômée de l'INSA Toulouse, qui prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juillet prochain et remplace **Alexander Mallinson**, nommé à la direction régionale Centre Ouest de Véolia activité Eau à Nantes. De la gestion des déchetteries au poste de secrétaire générale de Véolia RVD, Sophie Delage a précédemment exercé à la direction des Unités de Valorisation Energétique de Toulouse, Nîmes et Sète et a occupé de nombreux postes à responsabilités dans la gestion et le traitement des déchets auprès des collectivités locales et entreprises. Avec 40 sites exploités dans le Sud-Ouest et 1 615 collaborateurs, l'activité recyclage et valorisation des déchets assure un service essentiel et fait « de la transformation écologique une réalité » selon sa nouvelle DR.

Les maux de l'open space

Le concept d'open space, ces espaces de travail collectifs organisés en plateau ouvert sans séparation, est désormais largement répandu en France.

Censés favoriser la coopération et la communication entre les équipes, les open spaces présentent aussi des inconvénients non négligeables. Comment les limiter ?

Par Bernard GUÉRIN, membre de PlatefoRHm

Le principe de l'open space date des environs de 1950. Les frères Eberhard et Wolfgang Schnelle pensent alors qu'il serait judicieux de créer un espace sans cloison, sans séparation. Sous prétexte de favoriser les échanges entre les salariés qui partagent le même espace. C'est l'intérêt annoncé.

Mais il faut être clair : le premier intérêt est de réduire les espaces de travail au profit de la rentabilité au m². Cela coûte moins cher en surfaces réduites de bureaux. On supprime les espaces non rentabilisés, comme les couloirs qui desservent les bureaux, l'espace nécessaire à l'ouverture des portes, l'épaisseur cumulée des cloisons, etc. Pour rentabiliser l'espace, l'open space est donc une excellente solution car il économise 30 % d'espace bureau.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

De plus, le prétexte de favoriser la fluidité de l'information n'est pas à négliger. Il est vrai que dans l'open space, tout le monde entend tout, même involontairement. Le collectif peut avoir des avantages : on se perd moins dans certaines discussions téléphoniques (entendues par les pairs), donc on va plus vite à l'essentiel professionnel. Et puis, ça « fait moderne », innovant, performant.

Mais, nous sommes en 2023 et ce système date maintenant de plus de 70 ans, l'ergonomie des postes de

travail a évolué, les notions de qualité de vie au travail se sont développées et imposées comme une évidence.

L'OPEN SPACE M'A TUÉ

C'est vers la fin des années 2000, que le modèle à suivre par excellence est bousculé. Dans son livre, *L'open space m'a tué*, Alexandre des Isnards, est l'un des premiers à apporter une critique aussi forte à l'encontre de l'open space :

« Un bureau ? Avec quatre murs, une porte et la lumière du jour ? Non ! Nous vivons au temps de l'open space. Cet espace convivial et communautaire qui est à l'entreprise ce que Facebook est au particulier : un lieu où voir et être vu. Dans un tel contexte, aimer son employeur est de mise. Le stress : un formidable moteur d'action. Le nombre de dossiers, les délais : un défi. Le patron impose son diktat, et le jeune cadre dynamique n'a plus qu'à s'y plier, avec le sourire. Bienvenue dans l'entreprise 2.0, du burn-out et du candidat au licenciement ! »

“ Le premier intérêt est de réduire les espaces de travail au profit de la rentabilité au m² ”



BERNARD
GUÉRIN



LE CAS APPLE

Dans les années 90 déjà, certains en revenaient. C'est le cas d'Apple qui en 1993 avait supprimé le principe de l'open space à cause d'une augmentation croissante de l'absentéisme.

Marc Berthier, designer et architecte français, dit à ce propos : « dans certaines conditions, travailler dans un open space, c'est l'enfer. Ça devient un panoptique où tout le monde se contrôle et c'est la guerre ».

FIN DE LA DISCUSSION

Une étude, parue en 2018, de Stephen Turban et Ethan Bernstein, professeurs à la Harvard Business School, le prouve encore : ils ont équipé de microphones 52 employés de différents services d'une entreprise dans un contexte de réorganisation de l'espace de travail. Et lorsque l'espace est mutualisé en open space, il se produit les effets suivants :

- le niveau de discussions en face-à-face chute de 73 %,
- le nombre d'emails envoyés augmente de 67 %,
- celui de messages instantanés de 75 %.

“ Apple en 1993 avait supprimé le principe de l'open space à cause d'une augmentation croissante de l'absentéisme ”

Julian Treasure, qui est président de The Sound Agency et qui étudie comment le son affecte les gens psychologiquement, affirme que les travailleurs sont 66 % moins productifs dans les aires ouvertes, tandis qu'une étude nationale au Danemark a révélé que les travailleurs dans les environnements à aire ouverte prenaient en moyenne 62 % de jours de maladie en plus par an.

L'INTIMITÉ AU TRAVAIL

On pourrait citer de nombreuses sources qui convergent. Et nous même, posons-nous des questions : que fait-on de l'intimité au travail ? Nous avons des enfants, un(e) conjoint(e), et avons besoin d'échanger rapidement avec eux. Sous l'écoute des collègues ? La conjugaison nécessaire entre vie professionnelle et vie personnelle devient impossible.

On veut se détendre, faire une pause ? Sous le regard de chacun ? L'open space favorise ainsi un « contrôle » implicite du collectif sur le travail individuel.

On est en permanence sous le regard des collègues, du hiérarchique, ce qui génère une tension permanente, du stress. Sans parler de la contagiosité en cas de rhume, de grippe ou de Covid.

Il faut également penser aux personnes porteuses de handicap, qui nécessitent des aménagements spécifiques souvent incompatibles avec la logique des open space.

Par exemple, les personnes porteuses de prothèses auditives sont en grande difficulté.

De nombreuses prothèses amplifient tous les sons, sans distinction, et la personne concernée se retrouve dans un brouhaha confus, permanent et usant.



“ Le niveau de discussions en face-à-face chute de 73 %, le nombre d’emails envoyés augmente de 67 % ”

Ou alors elle éteint sa prothèse et se retrouve ainsi isolée du collectif, à l'écart.

QUE FAIRE ?

Pour lutter contre ces aspects négatifs, on remarque que les salariés personnalisent l'open space. Des plantes vertes apparaissent, pour mieux s'isoler des voisins, des cloisons mobiles et légères pour s'individualiser.

De même, on peut avoir besoin de confidentialité, pour certaines conversations téléphoniques particulières, pour des échanges à deux ou trois. Sont alors créés des espaces libres (bureaux fermés, « cabines » téléphoniques individuelles) que les salariés occupent en cas de besoin.

On retrouve aussi un « barème » d'espace (15 m² par personne), pour délayer cette impression d'étouffement par le collectif.

Bref, c'est la disparition progressive de l'open space. Nous avons tous besoin d'un espace vital et personnalisé. Alors on cherche à le remplacer.

LES « FLEX-OFFICE »

Avec par exemple l'apparition des « flex-office », censés remplacer les open-space, mais qui n'ont pas résolu les problèmes. Le principe est simple : les bureaux ne sont pas alloués. Car des salariés sont nomades ou

absents (commerciaux par exemple, télétravail, salariés en formation ou en arrêts de travail, etc.). Donc pour lutter contre des bureaux souvent vides, il y a moins de bureaux (économie) et les salariés présents occupent tel ou tel bureau. Ceci exige une programmation forte. Chaque salarié possède une étagère, une « boîte », un casier, où il met en partant le soir ses affaires personnelles. Car demain, il sera dans un autre bureau.

Il n'y a plus de personnalisation, on perd les repères identitaires dont chacun a tant besoin. Imaginez si vous changiez de maison ou d'appartement tous les jours. Nous sommes face à la déshumanisation de l'entreprise.

S'ADAPTER AU SALARIÉ

En toile de fond, se posent encore le souci de la personnalisation des salariés, du cadre de travail, de l'harmonie nécessaire, et du management adapté.

Alors, pourquoi ne pas demander l'avis des salariés et traiter les problèmes qu'ils soulèvent ? Se faire accompagner par des spécialistes (ergonomes par exemple) ? Concevoir si possible l'espace en fonction des salariés, et non l'inverse ?

Pour réussir tout cela, il apparaît nécessaire de prendre le temps de réfléchir à l'aménagement du lieu de travail qui est un sujet très sensible dans le milieu professionnel. ■



Managers et qualité de vie au travail

La table-ronde « démarches inspirantes en santé, qualité de vie au travail » du récent salon Preventica, à Paris, a mis en avant les bonnes pratiques d'entreprises engagées en termes de sécurité et de qualité des conditions de travail. Témoignages.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

« **P**réserver la santé mentale de nos salariés qui ont un travail lourd en termes de charge physique et mentale est important pour les protéger par rapport à nos usagers », signale d'emblée Louise Massing, responsable médiation, qualité de vie et conditions de travail à l'Institut Curie. « Nous devons être moteur sur la question des risques psychosociaux. » Pour le Centre de recherche sur le cancer (2 000 salariés), la QVCT est la pierre angulaire. C'est un « puissant levier pour faire face à l'allongement de la durée de vie au travail ». « La santé mentale est un point de vigilance important car nous traitons de pathologies à forte charge mentale », au même titre que les conditions de travail ou les troubles musculosquelettiques (TMS), explique-t-elle. S'appuyant sur la direction, les RH, des référents QVT, la médecine du travail, deux psychologues, un ingénieur HSE (hygiène, sécurité, environnement) et un pôle spécifique prévention santé, Louise Massing assure que l'Institut a « une vision multifocale » de la situation.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Jugeant que « la QVT, c'est aussi la qualité du management », elle constate que « les managers n'ont pas assez de ressources en savoir-faire et en savoir-être ». Aussi, le centre a-t-il lancé une grande consultation de ses 300 managers pour revoir leurs pratiques. Pour les



recruter, il s'attache à « détecter leurs appétences : pour être manager il faut aimer les gens et aimer manager », affirme Louise Massaing. Il a par ailleurs créé un parcours managérial et une communauté de managers pour leur permettre d'apprendre de leurs pairs. L'Institut travaille également sur l'accueil des nouveaux arrivants, qu'ils soient managers ou non, afin qu'ils se sentent attendus, accueillis et intégrés ».

De son côté, le groupe Suez a une vision très pragmatique qui consiste à prendre soin de la sécurité de ses 44 000 collaborateurs à travers le monde. « La culture de la sécurité contribue à la QVT », affirme ainsi Soizic Machado-Verheye, conseiller santé-sécurité du groupe. Suez a notamment réécrit, avec l'aide de 250 contributeurs, les « 10 règles qui sauvent », listant les accidents graves et mortels liés aux différents métiers et a réalisé des vidéos courtes pour aider les collaborateurs à prendre conscience des risques auxquels ils étaient exposés (risques routiers, d'injection d'H₂S, de chutes de hauteur...) et de la manière de se protéger, afin d'éviter des accidents. « Ces vidéos sont conçues pour donner un moment d'émotion pour que le collaborateur soit face au risque, qu'il en prenne conscience et lui montrer qu'il peut sauver sa vie et celle des autres. Nous avons ainsi listé 17 risques majeurs dans l'objectif d'arriver à zéro accident grave et mortel. » Qui plus est, pour elle, « la sécurité est un argument pour recruter et fidéliser les collaborateurs. Prendre soin de l'intégrité physique et morale des salariés est une façon de faire une bonne promotion de l'entreprise. » Pour y parvenir, Soizic Machado-Verheye indique avoir embarqué tous les pays du groupe et organisé des « semaines sécurité » et des « semaines santé ». L'occasion de redéployer les règles de sécurité. « C'est l'affaire de tous et de tous les services, y compris des personnes qui sont dans les bureaux », insiste-t-elle. De fait, toutes les réunions de l'entreprise, y compris celles du Comex, commencent par un point santé et sécurité.

CRÉER UNE CULTURE POSITIVE DU PARTAGE

« Il faut favoriser une démarche participative par le biais des entretiens annuels, mais aussi de groupes de travail et d'espaces de discussion sur le sujet. Dirigeants, RH, managers, partenaires sociaux doivent apprendre à travailler ensemble sur le sujet » et identifier les opportunités à saisir et les écueils à éviter », explique Xavier Froissart, expert en RH et qualité de vie au travail. En ce sens, il faut, selon lui, partir du dialogue social et négocier un accord cadre sur la QVT qui doit faire l'objet de formations, laisser des marges de manœuvre sur le terrain et être révisé très régulièrement. Soit « laisser les discussions de proximité sur la mise en place opérationnelle et faire des managers des acteurs de la QVT ». Ce que confirme Soizic Machado-Verheye : « Il est nécessaire d'impliquer les managers. On leur propose des formations de deux jours sur la sécurité ».

“ La qualité de vie au travail, c'est aussi la qualité du management ”

La culture « sécurité » est également portée par la direction de Suez : tous les six mois, elle propose une séance de questions-réponses, ouverte à tous les managers, afin d'atteindre les objectifs de sécurité. L'idée étant de créer « un climat de confiance et une culture positive du partage où les collaborateurs peuvent interpellier leur chef sur des situations à risque ». Xavier Froissart insiste sur la nécessité des formations sur la QVT, la sécurité et le contenu de l'accord « pour en faire quelque chose de vivant et d'évolutif, quitte à revisiter les dispositions et à aider le manager à identifier les marges de manœuvre pour essayer et adapter la QVT au quotidien : c'est l'expérimentation de proximité ». Et d'insister sur la nécessité de vérifier que les dispositions de l'accord sur la QVT sont « connues et comprises de tous. Ce qui n'est pas forcément évident dans une grande entreprise entre les décisions prises au niveau national et ce qui se fait dans les filiales ». Pour lui, il est indispensable que les collaborateurs puissent s'exprimer et agir sur leur travail. S'il n'existe pas de recette magique, l'expert en RH est convaincu qu'elle doit être appropriée par l'ensemble des acteurs et préconise de choisir des volontaires parmi les managers, pour discuter du contenu du travail et faire des propositions pour améliorer le fonctionnement.

TRAITER DES QUESTIONS DE PARENTALITÉ

Définissant la QVT comme « le contenu du travail, les conditions d'exercice de son activité professionnelle et les relations interpersonnelles », il cite notamment parmi les facteurs décisifs pour une bonne QVT le fait de travailler dans une ambiance sereine, d'avoir des échanges positifs avec ses collègues, un dialogue social de qualité ou encore un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Pour améliorer les relations de travail, l'Institut Curie a mis en place un service de médiation interne. « Dans certaines situations de travail ou de stress, les collaborateurs ne se parlent plus, ou alors peu ou mal. La médiation permet de lisser les relations et d'agir tout de suite sur des problématiques relationnelles ou de communication », explique Louise Massaing. À la recherche d'un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, l'Institut a réservé 80 berceaux auprès d'une crèche d'entreprise pour alléger la charge mentale de ses salariés. « Les employeurs doivent pouvoir traiter de ces questions de parentalité », assure Louise Massaing. Ou encore la connexion à la plateforme « Allo Alex », le service de wecare@work, destiné à aider les personnes atteintes de maladies chroniques. ■

Internet et émissions CO₂

Grâce à l’empreinte carbone des données mobiles précisée sur la facture des opérateurs, depuis début 2022, il est possible de se rendre compte que vos 100 Go de forfait consommés pendant le mois correspondent à plus de 10 kilomètres parcourus en voiture thermique. Comment réduire l’impact environnemental lié à votre utilisation d’Internet ?

Par David FEUGEY

Selon l’Arcep, Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, le coût environnemental du numérique représente aujourd’hui 2,5 % de l’empreinte carbone nationale. Un chiffre qui devrait grimper à 6,7 % à l’horizon 2040, si rien n’est fait pour limiter la casse. Internet compte pour beaucoup dans cette empreinte carbone.

À la question « Quel est le réseau le plus écolo ? », beaucoup s’appuient sur une étude de l’Arcep pour conclure que les réseaux mobiles sont loin de se montrer vertueux dans ce domaine. La 4G consommerait ainsi 0,6 kWh par gigaoctet téléchargé, contre dix fois moins pour la fibre et trois fois moins pour l’ADSL.

C’est toutefois sans compter avec la 5G, qui apporte des gains significatifs en la matière. L’autorité de régulation estime qu’en zone dense, les besoins en énergie

“ La fabrication des smartphones représente un gros impact environnemental ”

d’un réseau 5G pourraient être divisés par 10 par rapport à la 4G, d’ici 2028. En ville, le rapport kWh/Go de la 5G devrait donc progressivement se rapprocher de celui de la fibre. Les gains resteront par contre beaucoup plus limités dans les zones peu denses. Notez que l’Arcep dédie un dossier permanent à « L’empreinte environnementale du numérique », complété par un rapport « Pour un numérique soutenable ».

Comment réduire sa consommation de données ? En limitant autant que possible les transferts les plus



massifs, ceux liés à la vidéo. Ceci peut passer par plusieurs voies : opter pour une résolution de rendu plus faible (HD 720p au lieu de la 4K, par exemple) ; préférer le téléchargement au streaming, notamment pour les flux qui seront visionnés plusieurs fois ; mais aussi couper sa caméra lors de visioconférences.

ET LES RÉSEAUX ? ET LES TERMINAUX ?

Dans une note technique « Impact carbone de la connexion à Internet », Objectif Carbone, conseil en stratégie énergie climat, alerte sur le poids des infrastructures de communication dans les émissions de gaz à effet de serre. Le cabinet de conseil estime que le déploiement de 1 km de fibre engendre 2 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre. Ce qui se traduit par environ 1 kg de CO₂ par an et par abonné au réseau, en se basant sur une durée d'exploitation de 50 ans... soit trois fois plus que les émissions provoquées par le déploiement d'un réseau mobile.

Enfin, dans son rapport sur « La face cachée du numérique », l'Ademe, Agence de la transition écologique, rappelle que près de la moitié des émissions

de gaz à effet de serre liées au numérique ne sont pas dues aux infrastructures réseau ni aux datacenters, mais aux équipements des consommateurs. Une box Internet consomme ainsi, à elle seule, entre 150 et 300 kWh par an, soit autant qu'un réfrigérateur de bonne taille. La fabrication des smartphones représente un gros impact environnemental : de 50 à 85 kg de CO₂ sur toute leur durée de vie, d'après les constructeurs. Les ordinateurs de bureau ont le mérite d'être renouvelés moins souvent, mais ils consomment, en moyenne, plus de 10 fois plus d'énergie et leur assemblage émet beaucoup de CO₂.

Avoir un usage d'Internet plus responsable n'est pas chose aisée, car de nombreux paramètres entrent en ligne de compte. Un citoyen consommant avec modération de la vidéo HD en 5G aura moins d'impact qu'un autre citoyen consommant, chaque soir, de la 4K sur son équipement de salon. Le bon réflexe reste de limiter la fréquence du renouvellement de son matériel, tout en réfléchissant à des actions permettant de réduire progressivement sa consommation de données. « Le streaming, j'arrête quand je veux ». Chiche ? ■

Indiana Jones

et le cadran de la destinée

ADIEU, MR JONES !

En 1969, Indiana Jones vient de prendre sa retraite de professeur à New York lorsque sa filleule Helena Shaw lui rend visite pour récupérer le cadran d'Archimède que son père lui a confié. Devenue trafiquante d'antiquités rares, elle organise des ventes aux enchères illicites. C'est donc sans remords qu'elle lui vole l'artefact et le laisse aux prises avec un groupe de néo-nazis intéressés par les pouvoirs supposés de cet objet mythologique. Le héros fatigué va se retrouver entraîné autour du monde pour une nouvelle quête... Harrison Ford, désormais octogénaire, retrouve la panoplie de son personnage le plus populaire avec Han Solo. Le grand aventurier est de retour après quinze ans d'absence, ce dont il se réjouit :

« Il y a tant d'affection pour Indy que je ne peux que le prendre personnellement. Ça me touche profondément que les gens aiment tant ce que nous avons fait avec lui tout au long de ces années et j'espère que ce sera encore le cas ici. On m'a un jour demandé si j'allais refaire tous les films dans lesquels j'ai joué. J'ai répondu, « j'espère bien » ! Pourquoi refuser s'il y a une bonne idée ? C'est une opportunité incroyable de pouvoir revisiter un personnage sur une si longue période. Vous avez vous-même changé et vous le comprenez mieux avec le recul, tout en ayant ces fondations solides nées de vos précédentes expériences avec lui. Par contre, il ne faut pas se contenter de servir le même plat avec les mêmes ingrédients. »

C'est aux nazis vers la fin de la Seconde Guerre mondiale que les deux hommes ont subtilisé cette relique

qui pourrait permettre à celui qui le possède de changer le passé et le futur. Ce prologue permet à Harrison Ford de se voir rajeuni de plus de quarante ans et c'est assez saisissant ! Le contraste est net avec la première image du « présent » où il n'est plus que l'ombre de lui-même. Il est comme réveillé d'un long sommeil par ce personnage au compas moral fluctuant que joue Phoebe Waller-Bridge dont la morgue piquante lui permet de rester attachante malgré ses errements.

« Les quatre précédents volets avaient permis de montrer ce qui faisait la force d'Indiana Jones. Ici, il a clairement vieilli, comme moi. C'était primordial de montrer cette fragilité inédite. On n'avait encore jamais vu cet aspect de lui, diminué par l'âge et le poids de ce qu'il a vécu. L'air de rien, c'est un pilleur de tombes. Mais c'est aussi un professeur, qui a toujours été animé par l'envie de transmettre les connaissances qu'il a accumulées tout au long de sa vie. Lorsqu'on le retrouve, il est comme éteint. Cette femme jouée par Phoebe Waller-Bridge qui débarque de son passé pour l'entraîner dans de nouvelles aventures va le revivifier. »

Leur adversaire est le sinistre scientifique Jürgen Voller qui rêve de devenir un meilleur Führer qu'Adolf Hitler ! Mads Mikkelsen joue un monstre étrangement bien intégré dans les plus hautes sphères en Amérique et librement inspiré par Werner von Braun, nazi qui a réellement existé et travaillé pour la Nasa ! Son interprète tenait à ne pas en faire une caricature :

« Nous avons essayé d'éviter le cliché de l'Allemand ou du nazi à l'accent et à la folie extrêmes. Nous voulions qu'il soit un homme qui se fond dans la masse une fois qu'il s'est installé en Amérique, parce qu'il est avant tout



**En salle
le 28 juin**

Un film de
James Mangold
Avec Avec Harrison Ford,
Phoebe Waller-Bridge,
Mads Mikkelsen

Action, Aventure

© D.R.

un scientifique. Voller est une personne pragmatique, discrète, de ceux que l'on croise au coin de la rue. »

James Mangold succède sans démériter à Steven Spielberg qui a réalisé les quatre premiers volets entre 1981 et 2008. Ce dernier n'a que des éloges pour son collègue :

« C'est un réalisateur qui partage mes sensibilités en matière de montage, de rythme, de développement de personnages, d'équilibre des scènes. Je me suis dit que si je ne faisais pas un autre Indiana Jones, alors James Mangold devrait le faire. »

Les scènes d'action sont plutôt bien troussées, notamment cette poursuite en tuk-tuk à Tanger, mais toutes ne semblent pas essentielles pour faire avancer le récit. De l'émotion naît parfois du rapport d'Indy

au temps qui passe et à sa passion pour le savoir et l'archéologie, surtout dans la dernière partie qui souligne à quel point il a conscience que son temps est désormais compté. On est surtout touché par ses liens avec ceux qui ont partagé ses combats, comme le fidèle ami égyptien Sallah ou Marion qu'il a épousée dans le quatrième. Il ne s'agit pas du meilleur opus de la saga, mais ne boudons pas notre plaisir de revoir le légendaire Indiana Jones, Harrison Ford assurant qu'il s'agit bien d'un adieu et non d'un simple au revoir, même s'il refuse l'idée d'adieux émouvants.

« Je ne le ressens pas ainsi, car je ne suis pas du tout quelqu'un de versé dans la nostalgie. Je voulais juste depuis longtemps pouvoir mettre un point final à son histoire en l'accompagnant dans le dernier chapitre de sa vie. Cet adieu se devait d'être aussi splendide que possible pour les spectateurs, et pour moi aussi. » ■

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

RUPTURE CONVENTIONNELLE

La remise d'un exemplaire de la convention de rupture au salarié est nécessaire à la fois pour que chacune des parties puisse demander l'homologation de la convention et pour garantir le libre consentement du salarié, en lui permettant d'exercer ensuite son droit de rétractation en connaissance de cause. À défaut d'une telle remise, la rupture conventionnelle est nulle. (Cass soc., 10 mai 2023, pourvoi n° 21-23041)

Lorsque le contrat de travail a été rompu par l'exercice par l'une ou l'autre des parties de son droit de résiliation unilatérale, la signature postérieure d'une rupture conventionnelle vaut renonciation commune à la rupture précédemment intervenue. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 1-18117)

SANTÉ AU TRAVAIL

Ayant jugé que la salariée n'avait pas commis de faute grave et relevé qu'elle invoquait la connaissance que l'employeur avait de son état de grossesse, la cour d'appel ne pouvait rejeter les demandes de celle-ci en paiement de dommages-intérêts pour licenciement nul et d'un rappel de salaires pendant la période de protection. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 21-22281)

DURÉE DU TRAVAIL

La preuve du respect des seuils et plafonds prévus par le droit de l'Union européenne et des durées maximales de travail fixées par le droit interne incombe à l'employeur. (Cass soc., 10 mai 2023, pourvoi n° 21-23041)

Le seul constat du dépassement de la durée quotidienne maximale de travail ouvre droit à réparation. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 21-22281)

REQUALIFICATION D'UN CDD

Le délai de prescription d'une action en requalification d'un contrat de travail à durée déterminée en contrat à durée indéterminée court, lorsque cette action est fondée sur l'absence d'un écrit, à compter de l'expiration du délai

de deux jours ouvrables imparti à l'employeur pour transmettre au salarié le contrat de travail. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 20-22472)

RÉMUNÉRATION

La durée de la prescription étant déterminée par la nature de la créance invoquée, l'action en paiement d'un rappel de gratification allouée au titre de la médaille du travail, en vertu d'un engagement unilatéral de l'employeur, est soumise à la prescription triennale de l'article L 3245-1 du Code du travail. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 21-15187)

SALARIÉ ÉTRANGER

L'irrégularité de la situation d'un travailleur étranger constitue nécessairement une cause objective justifiant la rupture de son contrat de travail, exclusive de l'application des dispositions relatives au licenciement et de l'allocation de dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Mais elle n'est pas constitutive en soi d'une faute privative des indemnités de rupture ni d'une faute grave. (Cass soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 20-22472)

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Dans les entreprises de moins de 50 salariés mettant en oeuvre le licenciement économique de 10 salariés ou plus dans une même période de 30 jours, les lettres de licenciement ne peuvent pas être adressées avant l'expiration d'un délai de 30 jours, à compter de la notification du projet de licenciement au Dreets. Toutefois, ce délai n'est pas applicable en cas de redressement ou de liquidation judiciaire. (Cass soc., 17 mai 2023, n° 21-21041)

LICENCIEMENT ET DROIT D'AGIR EN JUSTICE

Le seul fait qu'une action en justice exercée par le salarié soit contemporaine d'une mesure de licenciement ne fait pas présumer que cette décision procède d'une atteinte à la liberté fondamentale d'agir en justice. Lorsque les faits invoqués dans la lettre de licenciement caractérisent une cause réelle et sérieuse de licenciement, il appartient au salarié de démontrer que la rupture de son contrat de travail constitue une mesure de rétorsion à une action en justice introduite pour faire valoir ses droits. (Cass soc., 17 mai 2023, pourvoi n° 22-15143). ■

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

EGR

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 33 Chemin de Labattu
24350 LISLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à LISLE (24350), du 19 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EGR

Siège social : 33 Chemin de Labattu,
24350 LISLE

Objet social : Acquisition de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non au moyen d'un bail commercial ou autre, location de logements meublés saisonniers, touristiques ou annuels.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 30 000 euros

Gérance : Madame Elise BALAN, demeurant 33 Chemin de Labattu, 24350 LISLE,

et Monsieur Germain DESMOULIN, demeurant 33 Chemin de Labattu, 24350 LISLE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE05518



SELARL NOTAIRES DU GRAND PERIGORD

Clémentine REGNER &
Alexandre LE GARREC
associés à BOULAZAC
ngp24@notaires.fr
05.53.35.34.55

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alexandre LE GARREC, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «NOTAIRES DU GRAND PERIGORD», titulaire d'un Office Notarial à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 3 avenue de la Fraternité, le 16 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI CHEMIN DU SANS SOUCI**

Le siège social est fixé à : BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 18 chemin du Sans Souci.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)

Les apports sont en numéraire unique.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est M. Jonathan CONRATTE demeurant à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 18 chemin du Sans Souci.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis
Le notaire.

L23VE05557



AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC, le 21 juin 2023, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière
DENOMINATION : SCI KEYS 2
SIEGE SOCIAL : 36 Place Gambetta,
24100 BERGERAC

OBJET : La société a pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 1.500,00 EUR

GERANCE : Mr Michaël BRETON et Mme Rabia BOUALALA, demeurant à COURS-DE-PILE (24520) 799 route du Coustinet.

IMMATRICULATION : au RCS de BERGERAC.

Pour avis, Me BONNEVAL

L23VE05606

HAUTIER HUMEAU

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 326 Lotissement Clos des Antonins,
24410 ST PRIVAT EN PERIGORD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à ST PRIVAT EN PERIGORD (24410), du 14 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : HAUTIER HUMEAU

Siège social : 326 Lotissement Clos des Antonins, 24410 ST PRIVAT EN PERIGORD

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location meublée et non meublée, ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Franck HAUTIER, demeurant 326 Lotissement Clos des Antonins, 24410 ST PRIVAT EN PERIGORD

et Madame Cindy HUMEAU, demeurant 326 Lotissement Clos des Antonins, 24410 ST PRIVAT EN PERIGORD

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas
- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE05650

Par acte SSP du 21/06/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Hair'Authentik's**

Objet social : Activité de coiffure et d'achat-vente de produits, de petits matériels, de bijoux, de maroquinerie et de mobilier se rapportant à l'activité de coiffure

Siège social : 375 Route des Bois
24330 Bassillac et Auberoche.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : M. JOLLY Kévin, demeurant 375 Route des Bois 24330 Bassillac et Auberoche

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

Clause d'agrément : cession libre entre associés agrément préalable des associés statuant à la majorité

Immatriculation au RCS de Périgueux
L23VE05670



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 juin 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **AEROSOLUTION**

CAPITAL : 20.000 euros divisé en 2.000 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 144 route des Bambous, SAINT MICHEL DE RIVIERE, 24490 LA ROCHE CHALAIS.

OBJET : Conception, recherche, développement, commercialisation de systèmes aérosols à base d'air comprimé ; Commerce et négoce de tous procédés aérosols.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : Monsieur Thomas BER-NAD demeurant 144 route des Bambous, SAINT MICHEL DE RIVIERE, 24490 LA ROCHE CHALAIS.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE05671

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

MODIFICATIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

MODIFICATION DE LA PRESIDENCE

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 9 juin 2023 de la Société **HOLDING GENSAC**, SAS au capital de 500 euros, dont le siège social est fixé 10 route de la Borie 24100 SAINT ASTIER, 901 175 034 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- **Monsieur** Johnny VILAIN, domicilié 444 chemin de Brouillaud 24110 SAINT ASTIER a été nommé Président de la société à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Cédric GENSAC démissionnaire ce même jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis L23VE05492

STE CIVILE IMMOBILIERE LES PAZAYACOIS

Au capital de 22.867,35 Euros
Ancien siège : PAZAYAC (24120) Daudevie
Nouveau siège : SAINT PANTALEON DE LARCHE (19600) 121 rue de la Prade
RCS PERIGUEUX : 333 518 884

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2021, les associés ont décidé :

. de transférer le siège social de PAZAYAC (24120) «Daudevie» à SAINT PANTALEON DE LARCHE (19600) 121 rue de la Prade à compter du 19 décembre 2020.

Et de modifier en conséquence l'article premier des statuts.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BRIVE.

Pour avis, la gérance L23VE05501

BOULANGERIE PATISSERIE BOURSAUD

SARL au capital social de 5 000 €
Siège social : LE BOURG 24 560 BOURNIAGES
N° d'identification 513 817 163, RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale en date du 2 mai 2023 a pris acte de la démission de Madame BRISSEAU Sylvie épouse BOURSAUD de la gérance avec effet au 1^{er} mai 2023. Monsieur BOURSAUD Gérard reste seul gérant de la société.

Le dépôt sera effectué auprès du RCS de Bergerac

Pour avis L23VE05506



LE SALZET

Société par actions simplifiée
au capital de 175 200 euros
Siège social : Lieu-dit Le Petit Reymondeau, 24700 ST MARTIAL D'ARTENSET
467 201 745 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2023, l'associé unique a décidé de proroger de cinquante (50) années de la Société, soit jusqu'au 15 janvier 2073 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

POUR AVIS
Le Président L23VE05538

DELAMARE EXPERTISE AUTO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Rue Claude Bernard
24000 PERIGUEUX
538 524 505 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 15/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 Rue Claude Bernard 24000 PERIGUEUX au 17 Rue Eguillerie 24000 PERIGUEUX, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance L23VE05541

MAISON PAYRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 16, rue Douville
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 951 676 766

Aux termes de décisions en date du 20/06/2023, l'Associé Unique de la Société a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

A compter du 20/06/2023, le siège social :

Qui était à : 16, rue Douville à TOULOUSE (31000)

Est désormais à : 27bis, rue du Quatre Septembre à MONTIGNAC (24290)

Le Président : Monsieur Germinal PAYRE, demeurant Lieu-dit Les Combarrelles - 24260 LES EYZIES.

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n°951 676 766, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PÉRIGUEUX, désormais compétent à son égard.

Pour avis, L23VE05545

SCI A.J.C.

Société civile immobilière
au capital de 152 449,02 euros
Siège social : Les Magoberts
24210 PEYRIGNAC
410 455 810 RCS PERIGUEUX

AVIS TRANSFERT SIÈGE + COGÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2023, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire a décidé :

- de nommer en qualité de cogérant Monsieur Jean-Charles BONNEFOND, demeurant 3 Rue Bellevue - Les Beauvialles 24290 MONTIGNAC-LASCAUX, pour une durée illimitée à compter du 15 juin 2023 ;

- de transférer le siège social du Les Magoberts 24210 PEYRIGNAC au 1 Bis Route de la Chapoulie 24210 PEYRIGNAC à compter rétroactivement du 4 janvier 2022, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis La Gérance L23VE05587

LA TUILIERE
Société civile immobilière au capital de 162 205,75 €
Siège social 147 Route de Russel 24680 LAMONZIE-SAINT-MARTIN
387 527 179 R.C.S. Bergerac

NOMINATION DE GÉRANT ET MODIFICATION DES STATUTS

Par décision du 14 juin 2023, l'AGE a :
- Décidé de nommer gérant Monsieur Gil STROH, 18 rue de l'Escapadou 81000 ALBI, en remplacement de Madame Louise-Anne HORST divorcée STROH, décédée.

- Décidé de modifier l'article 19 des statuts, relatif à la gérance et à la nomination des gérants.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC

L23VE05612



Société Civile Immobilière IBIZAH
Société civile immobilière
Au capital de 22.867,35 euros
Siège social : Avenue de Sarlat 24590 Salignac-Eyvignes
RCS BERGERAC 418.948.485

Suivant AGE du 20.06.2023, il a été décidé :

Transfert de siège social.
Ancienne mention : le siège social est fixé à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) Avenue de Sarlat

Nouvelle mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 32 Rue du 14 juillet.

Changement de dénomination
Ancienne mention : La société prend la dénomination de : SCI IBIZAH

Nouvelle mention : La société prend la dénomination de : VIXEL FUND

Le reste de l'article reste inchangé.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Nomination de co-gérant
L'Assemblée générale pris acte du décès de Monsieur Raymond BONNEVAL et décide de nommer Monsieur Philippe CASTAGNA demeurant à BERGERAC, 32 Rue du 14 juillet, en qualité de co-gérant, à compter du 20.06.2023 et pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis la gérance. L23VE05614

Par Assemblée Générale en date du 12/06/2023, les associés de la société CHAUSSURES MICHAUD ARDILLIER, SAS au capital de 137.205 €, siège social à PERIGUEUX (24000), 4, cours Montaigne, 561 980 129 RCS PERIGUEUX, ont décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG, et de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23VE05624

CITYA PERIGUEUX IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 200 Euros
Siège social : 29 bis et 29 ter rue Gambetta - 24000 - PERIGUEUX
RCS PERIGUEUX : 731 980 132

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Par décisions de la collectivité des associés en date du 05 avril 2023, Madame Sabrina TIRLOIR, domiciliée 29 bis et 29 ter rue Gambetta - 24000 - PERIGUEUX a été nommée en qualité de co-gérant de la Société.

Modification faite au RCS de PERIGUEUX.

L23VE05627

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 16 juin 2023 de la Société **AGREIS**, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 4 rue des Prêles 24650 CHANCELADE, 891 177 834 RCS PERIGUEUX, il résulte que la Société est transformée en société par actions simplifiée à compter du 16 juin 2023. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

FORME :

- Ancienne mention : société à responsabilité limitée unipersonnelle

- Nouvelle mention : société par actions simplifiée unipersonnelle

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

- Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

-Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Dominique SE-ROUX domicilié 4 rue des Prêles 24650 CHANCELADE

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis. L23VE05654

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@vie-economique.com

NON DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Disposition de l'article L223-42 du Code de Commerce

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 mars 2023 de la société **BOUCHERIE GUIGNARD, SAS**, au capital de 12.000 euros, dont le siège social est Le Bourg - 24330 LA DOUZE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 905 211 553 RCS PERIGUEUX, et conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX

Pour avis
L23VE05669

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **DOUET HD.**

Forme : SARL.

Capital social : 4000 euros.

Siège social : Place DE LA CAPELLE, 24560 ISSIGÉAC.

519216790 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 10 mai 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 31 mars 2023, de transférer le siège social à 217 Chemin de Connière, 24560 Montaut.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Bergerac.

L23VE05697

DISSOLUTIONS

« SCI MARCEL »

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : TRELISSAC
24750 LA GAVINIE
533 729 638 RCS PERIGUEUX

Le 31/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Paul CLANET, demeurant TRELISSAC (24759), La Gavinie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX, en annexe au RCS.

L23VE05537

CLÔTURES



SELARL MA.NOTAIRE
Maître Marjorie ADAM DE-MORTIER
Titulaire d'un Office Notarial à FOSSEMAGNE (24210)
102 Route Eugène Le Roy

CLÔTURE LIQUIDATION

M. Hubert ANGIHALT, demeurant à ROUFFIGNAC-ST-CERNIN-DE-REILHAC (24580) 5 Rue de la Halle, agissant

en qualité de liquidateur, déclare que suivant acte reçu par Me Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire à FOSSEMAGNE, le 14/06/2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation et procédé à la liquidation de la société **Société Civile Immobilière SOPHONIE**, au capital de 91.469,41 €, ayant son siège à ROUFFIGNAC-ST-CERNIN-DE-REILHAC (24580) Le Bourg, identifiée au SIREN sous le n° 384386447 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

La liquidation a été clôturée par suite de l'attribution de la totalité de l'actif social à ses membres.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le liquidateur
L23VE05495

SCI MARCEL
SCI au capital de 1 000 euros
Siège liquidation : TRELISSAC
24750 LA GAVINIE
533 729 638 RCS PERIGUEUX

Le 31/12/2022, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Paul CLANET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23VE05539

FONDS DE COMMERCE



ETUDE DE MAITRES
PIERRE FONGARNAND
EVELYNE HANRIGOU ET
LAURENT PISTRE CERDAN
NOTAIRES ASSOCIES
A PERIGUEUX
(DORDOGNE),
78 RUE VICTOR HUGO

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Céline DACOSTA, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Pierre FONGARNAND, Evelyne HANRIGOU et Laurent PISTRE CERDAN, notaires associés», le 14 juin 2023, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT PERIGUEUX le 16/06/2023 Dossier 2023 00043815 référence 2404P01 2023 N 00871, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LA SOURCE**, dont le siège est à TURSAC (24620) Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 851033035 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A la Société dénommée **SAS LA SOURCE**, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à TURSAC (24620), Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 952832616 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de restauration traditionnelle sis à TURSAC (24620) Le Bourg, connu sous le nom commercial RESTAURANT LA SOURCE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC, sous le numéro 851033035.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS (61.586,00 EUR),

- au matériel pour TREIZE MILLE QUATRE CENT QUATORZE EUROS (13.414,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours

de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
L23VE05709

ADDITIFS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Additif à l'annonce référence ALP00774215 parue dans La Vie Economique du Sud Ouest, le 21/06/23, la dénomination sociale est désormais SAS A L'ANCRE DE SALUT, ancienne mention: **SARL A L'ANCRE DE SALUT**, article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
L23VE05626

AUTRES ANNONCES



Jean-Baptiste GUILLAUME
Notaire associé
1 Place d'Alsace
24590 SALIGNAC EYVIGUES
Tél : 05 53 28 80 01
Fax : 05 53 28 92 49
scp.guillaume@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} janvier 2019, **Madame Yvette Georgette VERGNOLLE**, en son vivant retraitée, demeurant à PROISSANS (24200) La Massoulière à PROISSANS (24200), le 30 janvier 1932, **veuve** de Monsieur Jean-Maurice **BOISSARIE** et non remariée, décédée à PROISSANS (24200) (FRANCE), le 20 mars 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (Dordogne), 1 Place d'Alsace, le 19 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (24590), 1 Place d'Alsace, référence CRPCEN : 24098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE05700

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 17 juin 2014, **Madame Louise BONNEFON**, en son vivant retraitée, demeurant à BERGERAC (24100) 11 rue Chateaubriand, née à BERGERAC (24100), le 22 mars 1926, **veuve** de Monsieur Juan **MARTI** et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 11 novembre 2022, a consenti des legs universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jérôme BARDIN, notaire à BER-

GERAC (24100), 1 rue des Docteurs Vize-rie, le 19 juin 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître BARDIN, du notaire sus-nommé, chargé du règlement de la succession. Référence CRPCEN : 24025

L23VE05711

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 14 juin 2023)

SARL KGML, Chemin du Puy-pezac, Bordes, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 844 929 943. Restaurant bar. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} février 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543181344

SAS SARLAT PNEUS ENTRETIEN, 171 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 910 106 269. Entretien et réparation de véhicules automobiles, commerce de détails d'équipements automobile, commerce de voiture et de véhicules auto légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} janvier 2023, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543181352

(Jugement du 21 juin 2023)

SARL VIGUEUR & STYLE, 5 Rue du Docteur Clament, 24130 la Force, RCS BERGERAC 814 908 075. Coiffure hommes femmes vente de produits cosmétiques et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401543689677

NOEL Nataline, 11 Rue Fenelon, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 809 689 011. Soins De Beauté Esthétique Vente De Produits De Soins De Beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} février 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401543689683

SNC DUFLOU BAGNAROSA, le Bourg, 24620 Marquay, RCS BERGERAC 849 954 854. Bar, tabac, jeux, dépôt de pains et journaux, épicerie, petite restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2022, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543689686

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 juin 2023)

SARL MVJP, 21 Rue de la Roque, 24100 Creysse, RCS BERGERAC 519 957 435. Isolation menuiserie électricité photovoltaïque fourniture montage Menuiseries extérieures et intérieures travaux d'isolation thermique acoustique Anti vibration travaux d'installation électrique fourniture et pose de panneaux photovoltaïque participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401543689672

SAS SLM ENVIRONNEMENT 24, 17 Route de Podestat, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 854 037 751. Travaux agricoles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543689692

SARL SH 64, 7 Rue Gustave Eiffel, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 798 799 565. Travaux de couverture par éléments travaux de couverture des toits et mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie travaux de nettoyage de toitures participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543689698

SAS PRESTATION SERVICES VITICOLE, 21 Route de Peyrel, 24130 Prigranier, RCS BERGERAC 832 046 593. Réalisation de travaux Viticoles et agricoles manuels ou mécaniques pour le compte de tiers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au man-

dataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543689680

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 14 juin 2023)

SAS SASU BDMG, 131 Route de Bordeaux, la Cavaille, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 848 548 210. Restauration rapide et terminal de cuisson préparation et commercialisation de tous produits alimentaires pains pâtisseries viennoiseries sandwiches confiseries chocolats fromages beurre oeufs volailles et gibiers tartes épicerie fine débit de boissons à emporter activité de presse. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401543181347

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 juin 2023)

SAS AIGA, 829 Route de Combenègre, 24220 Meyrals, RCS BERGERAC 907 519 011. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux.

12401543689701

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 21 juin 2023)

SAS SAIPALEI, le Bourg, 24220 Beynac-Et-Cazenac, RCS BERGERAC 880 245 691. Café hôtel restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401543689695

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 juin 2023)

BITOUN Jean-Paul, Pont Saint-Mamet, 24140 Douville, RCS BERGERAC 432 166 429. Hôtel Restaurant Négoce De Produits Artisanaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401543689664

SARL ALLIANCE ARTISANS SERVICE (AAS), 25 Rue du Professeur Testut, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 501 569 735. Dépannage tous corps d'état aux entreprises et aux particuliers vente location réparations de matériel bureautique et d'informatique vente de consommables bureautique et informatique vente de fournitures de bureau la maîtrise d'oeuvre de travaux tous corps d'état. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401543689667

DAVINO Jean Philippe, 11 Avenue de Bordeaux, 33220 Port Sainte-Foy-et-Ponchapt. Pose De Menuiserie Plâtre Revêtement IsolatiOn. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401543689670

GUY ÉPOUSE BITOUN Jacqueline, 12 des Mazeaux, Appartement 6, 24100 Bergerac. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401543689675

SAS ALLIANCE EVASION, 11 Rue Sully Prud'homme, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 853 577 229. Toutes activités récréatives et de loisirs d'animation de salle d'arcade, de réalité virtuelle, toutes activités se rapportant au conseil Consulting management formation animation ingénierie commerciale ressources humaines et organisation administrative et toutes prestations de services s'y rapportant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401543689689

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 14 juin 2023)

SARL L.B., 77 Rue Picat, 40550 Léon, RCS DAX 881 935 472. Restaurant, bar, snack sur place et à emporter, épicerie. Jugement du tribunal de commerce de Dax prononçant en date du 14 Juin 2023 la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6, place Saint-Vincent - BP 20085 - 40102 Dax.

12401543314539

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 12 juin 2023)

SAS BURTON, 14-16 Boulevard Poissonnière, 75009 Paris 9^e Arrondissement, RCS PARIS 318 148 467. Commerce de détail d'habillement. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 12/06/2023, convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, maintient M. Michel Teytu Juge Commissaire, Juge Commissaire suppléant M. Laurent Caniard, SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la

personne de Me Aurélia Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, Administrateur avec pour mission : d'assister, SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Mandataire judiciaire, prolonge la période d'observation jusqu'au 03/10/2023 fixe la date de cessation des paiements au : 30/04/2023.

12401543283259

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 22 juin 2023)

SAS LA HUCHE A PAIN, 22 Rue du 26 Mars 1944, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 908 339 112. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_693

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

SARL R2C

Siège : 1 Allée Cantillac ZA du Lapin 33370 Pompignac (RCS 3302 834 217 853)

Etablissement secondaire : Résidence winston churchill 24660 Coulounieix-Chamiers

Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 14 juin 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00125 désigne liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux

L23VE05504

SARL R2C

Siège : 1 Allée Cantillac ZA du Lapin 33370 Pompignac (RCS 3302 834 217 853)

Etablissement secondaire : Résidence winston churchill 24660 Coulounieix-Chamiers

Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 14 juin 2023 arrête le plan de cession au profit de : la société HANA GROUP SAS, 810 668 145 RCS NANTERRE, 101-109 rue jean jaures 92300 LEVALLOIS-PERRET

L23VE05505

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu les 16 et 17/06/2024 par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, Notaire à DAMAZAN (47160) - 12 Place Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI PHIEST
Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; L'acquisition, la vente, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire,
- la vente exceptionnelle des biens sociaux, dans le cadre d'une gestion patrimoniale privée,
- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.500,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Madame Josiane Jacqueline SAVARESI, demeurant à BOE (47550), 54 allée de Fonbarrade

Clauses relatives aux cession des parts : les cession des parts entre associés sont libres. Elles peuvent être cédées à un tiers qu'avec un agrément de la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
Le Notaire L23VE05610



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SCI 8 RUE PASTEUR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PAS-SAGE D'AGEN, le 19 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : 8 RUE PASTEUR

Siège social : 8 rue Pasteur à LE PAS-SAGE D'AGEN (47520)

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de

tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire,

- la vente exceptionnelle des biens sociaux, dans le cadre d'une gestion patrimoniale privée,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.500,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Madame Josiane Jacqueline SAVARESI, demeurant à BOE (47550), 54 allée de Fonbarrade

Clauses relatives aux cession des parts : les cession des parts entre associés sont libres. Elles peuvent être cédées à un tiers qu'avec un agrément de la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
Le Notaire L23VE05610



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L23VE05622

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 13 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La mise à disposition gratuite des biens appartenant à la société au profit des associés et des membres de leur famille à charge par eux d'assurer la totalité des charges et travaux d'entretien relatifs audit immeuble et toutes les autres charges.

La mise en location des biens.

La dénomination sociale est : **SCI DE COURBIAC.**

Le siège social est fixé à : VILLENEUVE -SUR-LOT (47300), 97 chemin du Cimetière de Courbiac.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE-VINGT MILLE CENT EUROS (80 100,00 EUR).

Les apports sont de type en nature et en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Martine PEREIRA demeurant VILLENEUVE SUR LOT (47300) 5 rue Crocheperrière.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis
Le notaire. L23VE05698

MODIFICATIONS



SARL TONEL FRUITS ET LEGUMES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros
Lieu dit « Labuse »
42720 CLERMONT-SOUBIRAN
RCS AGEN 910 094 325

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une AGE du 12/06/2023, le premier alinéa est modifié comme suit à l'article 2 «Objet social» :

«L'activité de commerce de fruits et légumes sédentaires et non sédentaires, en gros, demi gros et détail, ainsi que l'activité de commerce de détail alimentaire sur éventaires, marchés et sédentaire.»
Le reste de l'article demeure inchangé, Mention au RCS d'AGEN.

Pour avis, L23VE05111



JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 78 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération de l'AG de la SAS **TRADITAB**, au capital de 800000€, sise Parc d'activités André Thévet Rue Albert Einstein, 47400 TONNEINS (501030670 RCS AGEN), en date du 05.06.2023, il résulte qu'à compter du même jour, M. Lionel DUPRAT, demeurant 39 route de Garaison 65670 Monléon-Magnoac, a été nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance en remplacement de MM. Philippe BABOULENE, Guy DUBOSC et David SABATHE, démissionnaires.

L23VE05490

Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes

1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

TRANSFERT DE SIEGE SOBERA

SOBERA, SCI au capital de 100 €, ancien siège social : 76 Chemin de l'Enfance 47340 LA CROIX BLANCHE, 537 416 513 RCS AGEN,

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2023, l'associé unique a décidé à compter de ce même jour, de transférer le siège social à FOULAYRONNES (47510) 2961 Route de Ségone, avec modification de l'art 3 des statuts. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis, La Gérance.

L23VE05560



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

SOCIETE LOT-ET-GARONNAISE D'EXPLOITATION DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

SO.LO.G.E.M.I.N.
Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 100.000 euros
Siège Social : Marché d'Intérêt National Avenue Jean Jaurès - 47000 AGEN
026 320 168 R.C.S. AGEN

Le Conseil de l'Agglomération d'Agén, dans sa séance du 12/12/2022, a désigné Patrick ROUX, demeurant 2470 Route des Estrénats - 47470 BEAUVILLE, en qualité de représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la Société SO.LO.G.E.M.I.N., à compter du 12/12/2022, en remplacement de Jean PINASSEAU, démissionnaire au 12/12/2022.

Le Conseil de l'Agglomération d'Agén, dans sa séance du 30/03/2023, a pris acte de la démission de Jean-Louis COUREAU, avec effet au 25 janvier 2023, et a désigné Marie-France SALLES, demeurant 634 Chemin du Vallon de Barou - 47470 ENGAYRAC, en qualité de représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la Société SO.LO.G.E.M.I.N., à compter du 30/03/2023.

Pour avis, le Président du Conseil d'Administration - Directeur Général

L23VE05585



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tel : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr



CABINET DENOIS
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes
47200 BEAUPUY
www.adexsa.info

P F OPTIC

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 11 Impasse Paul Cézanne
- 47520 LE PASSAGE D'AGEN
510 700 909 R.C.S. AGEN

Aux termes de délibérations en date du 15/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 15/06/2023, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne le droit au vote et à la représentation lors des consultations collectives.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix, à l'exception des cessions entre associés, non soumises à agrément.

Sous sa forme A Responsabilité Limitée, la Société était dirigée par :

Gérant : Pierre CENDRES

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société : Pierre CENDRES, demeurant 11 Impasse Paul Cézanne - 47520 LE PASSAGE D'AGEN. Pour avis

L23VE05590

AMJ FLUX

Société par actions simplifiée au capital de 900 euros
Siège social : AGROPOLIC BP 112 47310 ESTILLAC
909 888 836 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale mixte du 22 mai 2023 et de la décision du Président du 5 juin 2023 :

- le capital social a été augmenté de 1100 euros pour le porter de 900 euros à 2000 euros par voie d'apport en numéraire.

En conséquence, l'article 7 «Apports» des statuts a été modifié.

Ajout d'un alinéa : A l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 mai 2023 il a été procédé à une augmentation de capital de 1 100 euros par émission de 110 actions nouvelles de DIX (10) euros chacune.

L'article 8 « Capital social » des statuts a été modifié comme suit : Le capital social est fixé à la somme de 2 000 € (DEUX MILLE euros). Il est divisé en 200 (DEUX CENTS) actions ordinaires de 10 (DIX) euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

POUR AVIS

L23VE05617

Par AGE en date du 17/06/2023, les associés de la SCI **S.C.I DIAMANT** au capital de 121.959,21 € domicilié à Fond de Lauque, 47180 Sainte Bazeille RCS d'Agen n° 353 953 474 ont pris acte du décès de M PAUTY Jean Pierre. Aucun co-gérant n'a été nommé à sa place. Les associés ont également décidé de transférer le siège social de la société qui sera à compter de ladite assemblée : ZAE LE BON DIEU, Lieu dit Champ de course BP14, 24230 Saint Antoine de Breuilh et de modifier corrélativement les statuts. Mention sera faite au RCS d'Agen.

L23VE05623

CMFI

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 €
Siège social : «Les Batanères»
47200 ST PARDOUX DU BREUIL
754 044 865 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 02 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé La société BDM AUDIT, domiciliée 4 place du marché - 47 200 MARMANDE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L23VE05633

DISSOLUTIONS



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

EARL ECURIE MBL

Entreprise Agricole à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social et siège de liquidation : 130
Chemin de Labarthe,
47210 ST ETIENNE DE VILLEREAUX
R.C.S. 848 431 540 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Betty LECOURT, demeurant 130 chemin de Labarthe, 47210 ST ETIENNE DE VILLEREAUX, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 130 chemin de Labarthe, 47210 ST ETIENNE DE VILLEREAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE05459

FANTON JACQUES

SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 190 RUE DE LA FORGE
- 47320 BOURRAN
SIREN n° 410.316.236 - RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc BLAISON, demeurant Marsac 47320 CLAIRAC, pour toute la durée de

la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 190 rue de la Forge 47320 BOURRAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE05611



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

CABINET INFIRMIER DE SOS EN ALBRET

Société civile de moyens en liquidation
au capital de 1 020 euros
Siège social : 7, boulevard Paul DAT,
47170 SOS
Siège de liquidation : Gayon, 47170 SOS
518 895 461 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Lucie CAILLAU, demeurant Gayon, 47170 SOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Gayon, 47170 SOS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE05664

CLÔTURES

Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tel : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VO G.E, SARL en liquidation au capital de 1 500 €, siège social et de liquidation : ZAC de la Roubiague, 47390 LAYRAC, 789 559 184 RCS AGEN.

Par décision du 31/03/2023 l'associée unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 10/03/2023 ;

- Donné quitus au Liquidateur M Eric GRAVIER, demeurant PERGAIN TAILLAC (32700) «Ribère» et l'a déchargé de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/03/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis.

L23VE05604

FONDS DE COMMERCE



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tel. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé électronique du 14 juin 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen 1 le 19 juin 2023, sous la mention Dossier 2023 00018794 référence 4704P01 2023 A 00880, la société **AU P'TIT PANIER DU DROPT, SAS** au capital de 10 000 euros, dont le siège social est sis 2 Place du Moulin 47800 LA SAUVETAT-DU-DROPT, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 811 692 235, a vendu à la société **KLS 90, SARL** au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis 2 Place du Moulin 47800 LA SAUVETAT DU DROPT, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 952 470 896, un fonds de commerce d'alimentation générale, supérette, vente au détail ou en gros de tous produits d'épicerie et produits régionaux, point chaud, cuisson de pains et produits surgelés exploités à LA SAUVETAT SUR DROPT (47800) 2 Place du Moulin, lui appartenant, moyennant le prix principal de 90 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 67 480 euros, aux éléments corporels pour 22 520 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 14 juin 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet JURI -LAWYERS CONSULTANTS, 52 Rue du Docteur Courret, 47200 MARMANDE où domicile a été élu à cet effet.

L23VE05574

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 juin 2023)

SARL INTERIEUR MONDE, Lieu-Dit Coupât, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 814 254 504. Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_952

NZE NTOUOUME (nom d'usage HIBRANT) Joëlle, Estelle, 29 Rue Philippeaux, 47800 Miramont-de-Guyenne, RCS Greffe d'Agen 901 014 464. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 Juin 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_953

**SAS PHONE IMPACT CASTELJAL-
OUX**, 1 rue Posterne, la Ville, 47700
Casteljaloux, RCS Greffe d'Agen 881 288
955. Commerce de détail de matériels de
télécommunication en magasin spéciali-
sé. Jugement prononçant la liquidation
judiciaire, date de cessation des paie-
ments le 01 Avril 2023, désignant liqui-
dateur SCP Odile STUTZ, représentée
par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot
- 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de la
publication BODACC, auprès du liquida-
teur ou sur le portail électronique prévu
par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du
code de commerce.

2023_4701_954

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 21 juin 2023)

SARL AQUITAINE SELECTION, 1785
Route de Lalibert, 47250 Sainte-Gemme
-Martaillac, RCS Greffe d'Agen 483 120
978. Commerce de gros (commerce inter-
entreprises) alimentaire non spécialisé.
Jugement mettant fin à la procédure de
sauvegarde et prononçant la liquidation
judiciaire, date de cessation des paie-
ments le et désignant liquidateur SCP
Odile STUTZ, représentée par Me Odile
STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Ville-
neuve-sur-Lot.

2023_4701_955

Objet : toutes prestations de services
et de conseils pour les affaires, notam-
ment dans les domaines de l'ingénierie
immobilière, l'accompagnement du dé-
veloppement des entreprises et de la
conduite de projets ; l'activité de holding,
toutes activités d'assistance et de pres-
tations de services auprès de filiales ou
participations ;

Siège social : 65 Chemin de Sainte
Anne - 64500 CIBOURE

Capital : 1.000 Euros divisé en 1.000
actions de 1 Euro chacune

Durée : 99 années à compter de son
immatriculation au R.C.S.

Cession des actions : clauses de
préemption et d'agrément.

Conditions d'admission aux Assem-
blées d'associés et d'exercice du droit de
vote : Tout associé a le droit d'assister aux
assemblées et de participer aux délibéra-
tions, le cas échéant par un mandataire
associé. Le droit de vote attaché aux ac-
tions de capital ou de jouissance est pro-
portionnel à la quotité de capital qu'elles
représentent.

Président : Madame Véronique BON-
NEFONT demeurant 65 Chemin de Sainte
Anne - 64500 CIBOURE

La société sera immatriculée au RCS
de Bayonne.

L23VE05561

COLLECTIF BIENSUR

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/06/2023, il a été
constitué une société dénommée :
COLLECTIF BIENSUR
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 250 € en numéraire
Objet : Acquisition, Construction, Pro-
priété, Administration, Aménagement,
Vente, Exploitation par bail de biens im-
mobiliers

Siège social : 37 rue d'Alsace 64200
Biarritz

Gérance :
Catherine Perquillhem, 37 rue d'Alsace
64200 Biarritz

Sandrine Bonhomme, 18 avenue des
Arènes 64100 Bayonne

Cession de parts : soumise à agrément
unanime des associés

Durée : 99 ans à compter de son imma-
triculation au RCS de Bayonne
Les gérantes

L23VE05628

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



VOXEL
Société d'Avocats
57 Bd de l'Embouchure
Central Parc - Bât. A
BP 32336
31021 TOULOUSE CEDEX 2
Tél : 05 62 72 38 38
Fax : 05 62 72 55 55
www.voxel-avocats.fr

LBO
Société Civile
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 7, avenue Coulaoun - 64200
BIARRITZ
R.C.S. BAYONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date, à TOULOUSE, du 7 juin 2023, il a
été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LBO
Forme sociale : Société Civile
Siège social : 7, avenue Coulaoun -
64200 BIARRITZ

Objet social : Acquisition par tous
moyens (notamment par voie d'achat,
échange, apport ou autrement), la ges-
tion, l'administration, l'exploitation et la
cession de toutes participations directes
ou indirectes dans toutes sociétés civiles
ou commerciales, exerçant dans tous do-
maines d'activités, ainsi que l'animation et
le contrôle de ces sociétés ; La gestion,
l'administration, l'exploitation, l'acqui-
sition par voie d'achat, échange, apport
ou autrement de tous immeubles bâtis
ou non bâtis, ainsi que la cession des
dits immeubles ; Et généralement, toutes
opérations industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou im-
mobilières, pouvant se rattacher directement
ou indirectement à l'objet social ou à tout
objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la So-
ciété au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros
Gérance : Madame Lorraine BOR-
RIELLO, demeurant 7, avenue Coulaoun
- 64200 BIARRITZ, née le 28 décembre
1991 à LEVALLOIS-PERRET (92), et de
nationalité française,
La société sera immatriculée au R.C.S.
de BAYONNE.

Pour avis. La Gérance.

L23VE05031



MAÎTRE JEAN-FRANÇOIS GAUSSEN
AVOCAT À LA COUR

« LMR BASSIN »
Société par actions simplifiée
Capital : 1.000,00 euros
Siège social : 2 Rue André Fourcade
65000 TARBES

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du
08 juin 2023 il a été constitué une société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

DENOMINATION : « LMR BASSIN »
FORME : Société par Actions Simpli-
fiée
CAPITAL : 1.000€
SIEGE : 2 rue André Fourcade 65000
TARBES

OBJET : Barbier
DUREE : 99 années
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le
droit de vote attaché aux actions est pro-
portionnel à la quotité du capital qu'elles
représentent. Chaque action donne droit
à une voix au moins.

TRANSMISSIONS D'ACTION : La
transmission des actions d'opère par
virement de compte à compte sur pro-
duction d'un ordre de mouvement. Les
actions sont librement cessibles entre
associés. Elles ne peuvent être cédées, à
titre onéreux ou gratuit, à un cessionnaire
non associé, qu'avec le consentement de
la majorité des associés représentant au
moins les trois quarts des actions.

PRESIDENT :
- Monsieur Estéban DA SILVA, demeu-
rant 6B avenue du Maréchal des logis
Garnung à LACANAU (33680) né le 25 dé-
cembre 1993 à ARES (33), de nationalité
française, célibataire,
Cette société sera immatriculée au
RCS de TARBES

L23VE05386



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

Par acte authentique du 19 juin 2023
reçu par Me Paul-Mathieu CHABANNES
officiant à SOORTS-HOSSEGOR (40) il a
été constituée une SCI dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

Dénomination : **XOIA**

Siège social : 86 avenue du Capitaine
Resplandy à BAYONNE (64100).

Capital social : 1.000 euros

Objet : Acquisition, apport, propriété,
mise en valeur, transformation, construc-
tion, aménagement, administration, loca-
tion et vente exceptionnelle de tous biens
et droits immobiliers.

Gérants : M. Guillaume BEGIN de-
meurant 71 chemin Maldatxoa à ASCAIN
(64310) et Monsieur Romain VALLEE de-
meurant 774 chemin de Bakoitzenaia à
VILLEFRANQUE (64990).

Cession de parts : Toutes les ces-
sions de parts, quelle que soit la qualité
du ou des cessionnaires, sont soumises
à l'agrément préalable à l'unanimité des
associés.

Durée : 99 ans à compter de l'immatricu-
lation au RCS de BAYONNE

Pour avis, le Notaire

L23VE05502

Aux termes d'un acte SSP du
20/06/2023, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

Dénomination : **ALVI FINANCES**

Forme : SAS



« HOLDING MAISTERRENA »
SAS

Au capital de 366 309 €
Siège social : 31 Route de Haurtzain
64250 CAMBO-LES-BAINS
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date
du 14/06/2023 à CAMBO-LES-BAINS (64),
il a été constituée une société présentant
les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simpli-
fiée

DENOMINATION SOCIALE : HOLDING
MAISTERRENA

SIEGE SOCIAL : CAMBO-LES-BAINS
(64250) 31 Route de Haurtzain

DUREE : 99 années à compter de son
immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour ob-
jet, en France et à l'étranger :

La participation directe ou indirecte
dans toutes sociétés et ce par voie d'ap-
port, de souscription ou d'achat de titres
ou droits sociaux, de fusion, d'alliance et
de toute autre manière, ainsi que toutes
prises de participation financière

Toutes prestations de services dans
les domaines de la gestion, du marketing,
du commercial, des ressources humaines
et de la stratégie

CAPITAL SOCIAL : 366 309 € divisé en
366 309 actions de 1 € chacune

PRESIDENT : Mr Philippe MAISTERRE-
NA demeurant à CAMBO-LES-BAINS
(64250) 31 Route de Haurtzain, nommé
pour une durée illimitée

DIRECTRICE GENERALE : Mme Anne
-Marie MAISTERRENA demeurant à
CAMBO-LES-BAINS (64250) 31 Route de
Haurtzain, nommé pour une durée illimi-
tée

IMMATRICULATION : au RCS de
BAYONNE
Pour avis

L23VE05593

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salles-de Béarn

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
électronique, il a été constitué une so-
ciété présentant les caractéristiques sui-
vantes :

Forme sociale : Société Civile Immo-
bilière

Dénomination sociale : **SCI MANIAH**

Siège social : 110 Chemin Royal 64300
Berenx

Objet social : - L'acquisition, l'adminis-
tration, la gestion par location ou autre-
ment et la disposition de tous immeubles
et biens immobiliers qu'elle pourra pos-
séder, acquérir ou faire construire, leur
exploitation par bail, ou par tout autre
moyen,

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Ahmed SLIB, de-
meurant 110 chemin Royal 64300 Berenx.

Clauses relatives aux cessions de
parts : Dispense d'agrément pour ces-
sions à associés, conjoints d'associés,
ascendants ou descendants du cédant.
Agrément des associés représentant au
moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Pau.

L23VE05643

MODIFICATIONS

**SOCIETE D'EXPANSION TOURIS-
TIQUE DE BIARRITZ**. SA Société ano-
nyme au capital de 88.000 € sise 1 AVE-
NUE EDOUARD VII 64200 BIARRITZ.
572722114 RCS de BAYONNE, Le 9 juin
2023, le CA a pris acte de la démission de
M. Dominique DESSEIGNE de ses fonc-
tions d'Administrateur à effet du 28 avril
2023.

L23VE05648

LES GLYCINES
SARL au capital de 500.000 €
SIEGE SOCIAL : 2 et 4 Rue Jules Pa-
quier 64500 Ciboure
830 801 403 R.C.S BAYONNE

Par décisions du 05/06/2023, les as-
sociés ont décidé de transférer le siège
au 4 rue Louis Bectard 77360 Vaires-sur-
Marne.

La société sera désormais immatricu-
lée au RCS de Meaux.

L23VE05512

Exco
Fertilisateurs d'Entreprises
7 rue Thiers
40700 HAGETMAU
Tel : 05 58 79 48 88

EARL PARGADE LOUSTAOU

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital social : 15 244.90 €
Siège social : Maison Argia 64410 POUR-SIUGUES BOUCOUE
N° 377 558 978 RCS PAU

Suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mai 2023, les associés ont décidé à l'unanimité :

- d'agréer la démission de Mme Maria FERREIRA GONCALVES épouse PARGADE, demeurant Maison Argia 64410 POURSIUGUES BOUCOUE de son poste de gérant à compter du 20 mai 2023 ;

- de transformer l'EARL en SCEA à compter du 20 mai 2023 sans que cela n'entraîne la création d'un nouvel être moral ;

- l'adoption de nouvelles règles statutaires.

Les statuts mis à jour et les actes afférents à ces résolutions seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des sociétés de PAU.

Pour avis et mention

Les Gérants

L23VE05519



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« BENAT »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 95 000,00 Euros
Siège social : Le Patio des cinq Cantons
64600 ANGLLET
R.C.S : BAYONNE 528 438 815

CHANGEMENT DE FORME JURIDIQUE

Par AGE en date du 02/05/2023, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce même jour. Monsieur Bernard BACARDATS, demeurant à ARBONNE (64600) Maison Artzaina Lotissement Ardetegua a été nommé Président de la Société pour une durée illimitée à compter du 02/05/2023 après avoir mis un terme à son mandat de Gérant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis, le Président

L23VE05520

le 13/06/2023, l'associé unique de l'EUURL ETCHEVERRIA MICKAEL, 142 IMP DOLARIA, 64310 ASCAIN, capital 5150€, 831678677 RCS Bayonne, transfère le siège au 21 Chemin de Jaiberria, 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE à compter du 13/06/2023. rcs Bayonne

L23VE05533



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PEINTURES PAYS BASQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 185 520 euros
Siège social : 1 Allée Jacqueline Auriol,
64600 ANGLLET
522 934 835 RCS BAYONNE

NOMINATION DE COMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une AGOA en date du 19/06/2023, la SAS BSF AUDIT, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33800), Immeuble Manager Saint-Jean, 19-23 Quai de Paludate, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 533.372.603, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

POUR AVIS
Le Président

L23VE05546

MJR F&B
SAS capital 100000€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
922249347 RCS Bayonne

Le 15/06/23 le président a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE05558

SARL DU TRINQUET

SARL au capital de 8000 €
Siège social : RUE CHIQUITO 64250
Cambo-les-Bains
391 560 067 RCS de Bayonne

L'AGE du 14/06/2023, a décidé de :
- Transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 14/06/2023. et a nommé Président M. MAISTERRENA Philippe, demeurant Rue Chiquito 64250 Cambo-les-Bains.
- Modifier la dénomination qui devient : SAS DU TRINQUET, à compter du 16/06/2023.

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

Transmission des actions : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas.

Modification du RCS de Bayonne

L23VE05570



BORAÏTA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 840 000 euros porté à 2 033 200 euros
Siège social : 9 Rue André Lamandé -
64200 BIARRITZ
494 263 452 RCS BAYONNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 28.04.2023 a décidé d'augmenter le capital social de 1 193 200 euros, par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Article 7 Capital social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de HUIT CENT QUARANTE MILLE EUROS (840.000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLIONS TRENTE-TROIS MILLE DEUX CENTES EUROS (2.033.200 euros)

Pour avis,

L23VE05571

MAISONS D'EN FRANCE SUD PYRENEES

SAS au capital de 160.000 €
Siège social : 116 avenue Jean Mermoz
64000 Pau
327 469 482 R.C.S. Pau

Aux termes d'une décision en date du 08-06-2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention au RCS de Pau.

Pour avis

L23VE05589



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADDOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

SMAL DEVELOPPEMENT

SASU au capital de 1 500 €
Siège social : 34, rue de Machelon
64200 BIARRITZ
RCS de BAYONNE n°797 462 355

En date du 20/06/2023, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Activité de marchand de biens.

La décision sera effective à compter du 20/06/2023, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de BAYONNE.

L23VE05631

AVR EXPERIENCE

SAS au capital de 11 531 €
Siège social : 160 bld de l'Europe
64230 LESCAR
RCS de PAU n°844 617 936

L'AGM du 31/01/2023 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 et 3 les activités suivantes : Article 2 : changement de dénomination sociale ARCADE VR devient AVR EXPERIENCE Article 3 : Extension de l'objet social : formations, conseils, prestations de maintenance et assistance et location, négoce de matériel lié à la réalité virtuelle.

La décision sera effective à compter du 01/01/2023, l'article 2 et 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de PAU.

Pour avis

Rosemary BAUDRU

L23VE05665



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SEISHIN BENTO »
SARL à Associé Unique
Au capital de 2 000 €
Siège social : 81 Rue de Hausquette
64600 ANGLLET
RCS BAYONNE 838 752 996

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 10/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social de ANGLLET (64600) 81 Rue de Hausquette, à BAYONNE (64100) 57 Rue Pannecau, et ce à compter de ce jour.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le gérant

L23VE05708

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

DISSOLUTIONS



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« VANBASK »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 10 Allée des Bois de
Florence
64600 ANGLET
R.C.S. : BAYONNE 894 379 908

DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 26/04/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du jour et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Allan DELAMOTTE demeurant à URCUIT- 64990, Rue de Zelaia, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE05542

CLÔTURES

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Suivant décision collective des associés en date du 26 décembre 2019, il résulte que les associés de la **SCI CHARPENTIER**, Société Civile Immobilière au capital de 478.232,57 euros, sise à Idron (64320) Avenue Beausoleil, immatriculée

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS



20 rue de la Cabeyre
BP 79
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

SARL DECOVET
Société à responsabilité limitée
Au capital de 45 000 euros
Siège social : 3A Route de Bordeaux
65 320 BORDERES SUR L'ECHEZ
432 053 759 RCS TARBES

Par AGE du 15 juin 2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

au RCS de Pau n°329 957 641, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur Madame Christine CHARPENTIER, demeurant Lotissement Arroyo, Park Idron 64320 Idron et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau.

Mention sera faite au RCS de Pau.

Pour avis, L23VE05630

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à DAX du 14 Avril 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont de Marsan le 14 juin 2023, Dossier 2023 00030057, référence 4004P01 2023 A 01130,

La société **AGENCE DE LA CATHE-DRALE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à DAX (40100), 5 rue Morency, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX, sous le numéro 329 252 548, A CEDE

à la société **PICHET IMMOBILIER SERVICES**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 432 296 234, un fonds de commerce d'agence immobilière, transactions immobilières, gestion locative et syndic de copropriétés exploité notamment au 1 allée de la Lyre à Anglet (64600) sous l'enseigne « Agence de la Marne » (SIRET 329 252 548 00071), ceci moyennant le prix de SIX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE ET UN (613.351) euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14 Avril 2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et pour toutes correspondances, à l'adresse du fonds cédé.

Pour avis L23VE05667



33 Place de la Libération
65700 Maubourguet
Tel : 05 62 96 32 01

GAEC SABATHE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Capital social : 140 940 €
Siège social : 8, chemin des Arrioux 65500 PUJJO
N° 812 613 982 RCS TARBES

Suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mai 2023, les associés ont décidé à l'unanimité :

- d'agréer la démission de M. Robert SABATHE de son poste de gérant à compter du 20 mai 2023 ;

- de transférer le siège social à compter du 20 mai 2023 au 6 bis, chemin des Arrioux 65500 PUJJO qui dépend du Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

- de modifier, à effet du 20 mai 2023, la dénomination sociale de la société en retirant de celle-ci, la forme de la société, la dénomination sociale étant désormais la suivante : SABATHE en lieu et place de : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun SABATHE ;

- de transformer le GAEC en EARL à compter du 20 mai 2023 sans que cela n'entraîne la création d'un nouvel être moral ;

- l'adoption de nouvelles règles statutaires.

Les statuts mis à jour et les actes afférents à ces résolutions seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis et mention

Le Gérant L23VE05644

SCI GERANT

Société civile immobilière
Capital de 100 €
43 boulevard de la République
33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 530 105 873

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération du 19 juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI GERANT ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et une durée de 99 ans, a décidé de transférer le siège social du 43 boulevard de la République 33510 ANDERNOS LES BAINS au 8 place du Val d'Azun 65400 ARRENSMARSOUS à compter du 23 juin 2023 et de modifier l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société sera radiée au RCS de BORDEAUX et sera immatriculée au RCS de TARBES.

Pour avis. La gérance.

L23VE05712

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue

Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication :

Guillaume LALAU

Directeur délégué :

Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions :

Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Raphaëlle MOURET,

Cyrielle MICHAUD, Sarah ALBERT

& Noëlle SANZ

Secrétaire général des rédactions :

Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ,

Jennifer WUNSCH, Chantal

BOSSY, Nelly BETAILLE,

Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Jonathan BITEAU,

Mathieu DAL'ZOVO,

Eustelle LOUSTALET-TURN,

Vincent BIARD, Hermance HITTE &

Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation

et Systèmes d'Information :

Ophélie BROUETIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager :

Cyrielle MORFEA

Assistante communication

digitale : Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière

et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement :

Catherine DEPETRIS

Service comptabilité :

Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces

légales : Christophe CLERTEAU,

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le

mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco



Agenda

de juillet 2023

JOURS OUVRABLES
26 JOURS

JOURS OUVRÉS
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE
21 JOURS
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI
21 JOURS

VENDREDI 14 JUILLET

- **Fête Nationale** : jour férié ordinaire. Lorsqu'un jour férié, chômé dans l'entreprise, est compris dans une période de congés payés, le salarié a droit à un jour de congé supplémentaire, normalement rémunéré.

SAMEDI 15 JUILLET

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sociales sur les salaires de mai versés en juin ou juillet.
- **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : paiement des cotisations sur les salaires du **deuxième trimestre**.

MARDI 25 JUILLET

- **Employeurs** de plus de 9 salariés ou au paiement mensuel : versement des cotisations Agirc et Arrco sur les salaires de juin ou d'avril, mai et juin en cas de paiement trimestriel.

LUNDI 31 JUILLET

- **Micro-entrepreneurs** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : date limite de la **déclaration de chiffre d'affaires du deuxième trimestre**.
- **SARL et EURL** : les **comptes annuels** des SARL et EURL doivent être déposés au tribunal de commerce dans le mois qui suit l'assemblée générale. Si l'exercice est calqué sur l'année civile, le 31 juillet constitue donc la date limite pour déposer les comptes annuels.

Lorsque le dépôt des comptes est effectué par voie électronique (sur infogreffe.fr), le délai est de deux mois à compter de la décision d'approbation des comptes.

Si les comptes annuels n'ont pas été déposés dans les délais, le greffier en informe le président du tribunal de commerce pour qu'il puisse adresser une injonction aux dirigeants.

Toute personne intéressée peut demander au tribunal de commerce la condamnation de la société à publier ses comptes sous astreinte.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au **régime réel de TVA** : déclaration CA3 et télépaiement de la TVA du deuxième trimestre en cas d'option pour le paiement trimestriel (montant de la TVA annuelle inférieur à 4 000 euros). Éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA du deuxième trimestre s'il se chiffre à au moins 760 euros.

- Entreprises au **régime simplifié de TVA** : déclaration CA3 et télépaiement de la TVA du premier semestre.

- Fermeture de l'entreprise pour **congés payés** : La DSN (déclaration sociale nominative) et le paiement des cotisations sociales doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord écrit de l'URSSAF pour un report de paiement des cotisations sociales jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2022	MAI 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,44	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	110,95	116,54	+ 5 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 288,04	-2,7%	12,6%	23,1%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 554,52	-2,7%	11,7%	20,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 340,94	-1,2%	14,4%	25,1%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 377,09	4,4%	14,0%	19,1%	4 425,84	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 999,51	8,7%	37,1%	33,1%	15 185,48	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 566,49	-2,5%	1,5%	6,2%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	16 110,62	-1,0%	15,7%	21,4%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	11 215,91	-3,1%	4,5%	7,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	33 388,91	8,4%	28,0%	29,6%	33 706,08	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 240,37	-1,3%	4,9%	-2,3%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,00	-0,4%	3,4%	22,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	12,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,90	12,7%	-14,1%	40,3%	4,58	3,40	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,50	21,1%	207,6%	191,7%	3,52	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	500,00	3,3%	5,5%	1,2%	530,00	458,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	82,50	-10,3%	0,0%	-12,2%	94,00	76,50	7,0%
EUROPLASMA	0,26	-27,1%	-62,4%	-99,3%	2,38	0,26	-
FERMENTALG	0,81	0,1%	-46,8%	-63,7%	1,66	0,77	-
GASCOGNE	4,15	0,0%	-7,2%	30,5%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,00	16,3%	3,3%	-40,5%	7,12	4,12	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	1,84	2,2%	-14,0%	-2,1%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	15,76	9,6%	-24,6%	-43,9%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	15,55	21,5%	31,2%	30,1%	15,85	11,90	-
I.CERAM	7,80	-7,1%	-23,5%	-46,0%	13,95	7,65	-
I2S	6,20	-3,1%	1,6%	-2,4%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,10	0,0%	21,1%	-32,6%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,17	-5,9%	2,3%	9,8%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,50	31,1%	127,3%	63,2%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,25	-2,9%	-19,7%	-20,2%	40,70	26,85	1,6%
LEGRAND	88,84	1,0%	18,7%	25,5%	92,88	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-56,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	13,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,00	2,2%	0,0%	-2,1%	15,50	12,85	2,1%
POUJOULAT	25,80	2,0%	-7,2%	49,6%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,40	-8,3%	33,3%	10,6%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,18	13,9%	16,1%	-31,7%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Sur la route du Madiran

Avec quatre itinéraires à travers des panoramas fabuleux, découvrir les domaines qui produisent le puissant nectar rouge et son doux acolyte doré a des saveurs de vacances. Animations et merveilles du patrimoine sont au rendez-vous.

Par Hermance HITTE

Réputé comme un vin de caractère, le madiran puise sa force dans son territoire mais avec 27 domaines labellisés « Vignobles et Découvertes », on ne peut que constater que tous ont leur propre personnalité. Uniques, ces crus d'exception le sont et afin de mieux les savourer dans toutes leurs facettes, la Route du vignoble propose leur découverte à travers quatre itinéraires de charme. Le premier parcours se déroule sous forme d'une boucle qui invite les visiteurs à emprunter l'ancienne voie romaine qui reliait Aire-sur-l'Adour à Lescar. Le bien-nommé « Sur la route des crêtes » offre un panorama de campagne typique tandis que « L'Escapade gasconne » immerge les promeneurs dans la culture du Sud-Ouest et du patrimoine. Une balade ponctuée de châteaux viticoles de renom et dans le même esprit, « L'Échappée béarnaise » mène au cœur du 64 où les maisons traditionnelles, les paysages méridionaux et les manoirs n'y ont que les églises romanes pour rivales. Le dernier parcours ne pouvait que rendre hommage au plus célèbre vin blanc du territoire et avec « Le vignoble confidentiel du Vic-Bilh », c'est une déambulation de charme qui démarre à la bastide ancienne de Lembeye, court à travers les coteaux et mène à de nombreux petits lacs.



GÉOCACHING DANS LES VIGNOBLES !

La Maison des Vins de Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh est à l'initiative de cette chasse aux trésors inédite et interactive qui invite les visiteurs à rechercher des indices à l'aide de coordonnées GPS à travers tout le vignoble. Aussi ludique que pédagogique, ce jeu permet de faire des découvertes sur le village de Madiran, le terroir, les vins mais aussi sur les spécificités locales. À retrouver sur le site www.geocaching.com

BALADE EN CALÈCHE OU MOBYLETTE

Ces quatre parcours sont ponctués de plusieurs étapes qui permettent aux visiteurs de construire librement leur propre circuit et chaque domaine propose une découverte des vignes, des chais et une dégustation. Une merveilleuse façon de plonger dans le patrimoine local tout en s'amusant puisque des balades en calèches et des road-trips en mobylette vintage sont également possibles. Le livret qui détaille toutes ces destinations et leurs atouts est en téléchargement sur www.madiran-pacherenc.com ■